



**Master**

**« Langues, cultures et sociétés du monde »**

**Mention**

**« Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales »**

**« Études Japonaises »**

**2024-2025**

**INALCO - 65 rue des Grands Moulins, 75214 PARIS cedex 13**

# SOMMAIRE

<b>I. PRESENTATION GENERALE DU MASTER « ETUDES JAPONAISES »</b> .....	<b>4</b>
A. BIBLIOTHEQUES DE RECHERCHE .....	5
B. CONDITIONS D'ACCES ET RATTACHEMENT .....	5
C. INSCRIPTION .....	5
D. MOBILITES ETUDIANTES .....	6
E. APRES LE MASTER... ..	7
F. COORDONNEES DES SECRETARIATS PEDAGOGIQUES .....	8
<b>II. ÉQUIPE PEDAGOGIQUE DU MASTER « ÉTUDES JAPONAISES »</b> .....	<b>9</b>
<b>III. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS</b> .....	<b>10</b>
A. M1 SEMESTRE 7.....	10
B. M1 SEMESTRE 8.....	13
C. M2 SEMESTRE 9.....	15
D. M2 SEMESTRE 10.....	17
E. PARCOURS-TYPE .....	19
<b>IV. DESCRIPTION DES COURS : MASTER 1</b> .....	<b>21</b>
A. PREMIER SEMESTRE .....	21
B. SECOND SEMESTRE .....	28
C. DOSSIER DE M1 .....	34
D. MODALITES ADMINISTRATIVES ET DEPOT DU MEMOIRE .....	37
E. EQUIVALENCES.....	38
F. PROPOSITIONS DE SUJET .....	39
<b>V. MASTER 2 RECHERCHE</b> .....	<b>42</b>
A. CONDITIONS.....	42
B. LE MEMOIRE DE M2.....	42
<b>VI. LE « MASTER PRO »</b> .....	<b>44</b>
<b>VII. LE MASTER 2 « ENSEIGNEMENT DU JAPONAIS »</b> .....	<b>45</b>
<b>VIII. DESCRIPTION DES COURS DE MASTER 2</b> .....	<b>46</b>
A. PREMIER SEMESTRE .....	46

B. SECOND SEMESTRE .....	54
C. SEMINAIRES EXTERIEURS .....	55
<b>IX. PARTIR AU JAPON EN MASTER.....</b>	<b>57</b>
A. BOURSES D'ETUDES .....	57
B. LISTE DES UNIVERSITES.....	58
C. AIDES FINANCIERES A LA MOBILITE (CURSUS INTEGRE DANS UNE UNIVERSITE OU STAGE EN ENTREPRISE) .....	58
D. ÉTUDIER EN EUROPE, AILLEURS QU'EN FRANCE .....	59
<b>X. REGLES DE VALIDATION POUR LES ETUDIANTS QUI PARTENT AU JAPON .....</b>	<b>60</b>
A. ÉTUDIANT QUI PART AU DEBUT DE SON M1 .....	60
B. ÉTUDIANT QUI PART EN M2.....	62

## I. PRESENTATION GENERALE DU MASTER « ETUDES JAPONAISES »

Le Master « Études japonaises » a pour vocation de former des chercheurs, des experts, des acteurs de la vie professionnelle, ayant une solide connaissance de la langue et de la culture japonaises.

Le programme comprend des cours de perfectionnement linguistique de haut niveau répartis sur les deux semestres du M1 et le premier semestre du M2. L'étudiant reçoit dans ce cadre un entraînement à la pratique écrite et orale de la langue correspondant au Niveau 1 du *Japanese Language Proficiency Test*.

Le Master propose par ailleurs un grand nombre de séminaires de recherche, sur les quatre semestres. Ceux-ci sont organisés au sein de quatre parcours-type :

- A. Histoire, sociétés et territoires
- B. Linguistique
- C. Lettres et arts
- D. Parcours enseignement

Le Master « Études japonaises » de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (Inalco) étant conçu en partenariat avec l'Université Paris Cité, tous les séminaires proposés par l'Université Paris Cité sont ouverts aux étudiants de l'Inalco et réciproquement.

Grâce à de nombreuses conventions nouées avec d'autres institutions universitaires, l'étudiant peut compléter sa formation par des séminaires de spécialité suivis à l'École Pratique des Hautes Études (EPHE) ou à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS) par exemple. Cette offre unique, soutenue par la proximité des grands établissements de recherche parisiens, permet à l'étudiant de recevoir une formation disciplinaire de premier plan, qui vient compléter les acquis linguistiques.

L'équipe pédagogique, composée de plus de trente spécialistes de langue, lettres, sciences humaines et sociales, assure une formation disciplinaire de pointe, sans aucun équivalent en Europe. Le Master s'insère en effet dans un environnement de recherche dynamique animé par deux grandes équipes de recherche : l'Institut Français de Recherche sur l'Asie de l'Est (UMR 8043 ; Inalco, Université Paris Cité, CNRS) et le Centre de Recherches sur les Civilisations de l'Asie Orientale (CRCAO ; UMR 8155 ; CNRS/EPHE/Collège de France/Université Paris Cité).

Ces deux unités organisent de nombreuses manifestations (conférences, journées d'étude, colloques, etc.) tout au long de l'année. La participation à ces manifestations fait partie de la formation mastérale. Pour toute information, consulter les sites internet :

<http://www.inalco.fr/equipe-recherche/ifrae> et <http://www.crcao.fr>.

Les enseignements ont lieu sur le site PLC, 65 rue des Grands Moulins (Paris 13<sup>e</sup>) pour les cours pris en charge par l'Inalco, et aux Grands Moulins, 5 rue Thomas Mann (Paris 13<sup>e</sup>) pour ceux pris en charge par l'Université Paris Cité. Certaines activités pourront également se dérouler au 2 rue de Lille (Paris 7<sup>e</sup>).

## A. BIBLIOTHEQUES DE RECHERCHE

Pour mener ses recherches, l'étudiant peut s'appuyer sur les grandes bibliothèques de spécialité :

- la Bibliothèque Universitaire des Langues et Civilisations (BULAC), sur le même site que l'Inalco ([www.bulac.fr](http://www.bulac.fr)).
- la Bibliothèque de l'Institut des Hautes Études Japonaises du Collège de France, 52, rue du Cardinal-Lemoine 75231 Paris cedex 05 ([www.college-de-france.fr/](http://www.college-de-france.fr/)).
- la Bibliothèque de l'UFR Langues et Civilisations de l'Asie Orientale de l'Université Paris Cité, Les Grands Moulins - Accès C - 4<sup>e</sup> étage, 16 rue Marguerite Duras 75205 PARIS CEDEX 13.

## B. CONDITIONS D'ACCES ET RATTACHEMENT

### Conditions d'admission en M1

Le contenu du dossier de demande d'admission pour l'ensemble des candidats au Master 1 d'études japonaises est le suivant :

- Relevés de notes de licence (L2, L3 S1) ;
- Une « feuille de projet » (deux à trois pages) dans laquelle le candidat devra indiquer le nom du directeur éventuel, quel est le projet intellectuel ou professionnel qui l'incite à candidater, la discipline dans laquelle il voudrait placer son travail, et rédiger quelques lignes sur le sujet qu'il voudrait traiter ;
- Différentes pièces administratives.

Les étudiants qui ne sont pas issus d'une licence LLCER japonais seront soumis à ces critères de sélection et devront avoir un niveau de langue correspondant au JLPT 2 ou 1 et qui sera vérifié par un test organisé au milieu du mois de juin (la date et le lieu exacts seront indiqués sur le site de l'Inalco).

Les étudiants non francophones devront pouvoir justifier du niveau C1 en langue française. Ceux qui ne peuvent justifier que du niveau B2 (dans les quatre compétences) devront suivre les cours de français organisés par l'Inalco.

La campagne aura lieu à partir de mars 2024, elle se déroulera exclusivement sur la plateforme nationale MonMaster.

*NB. Il n'y a pas d'admission conditionnelle en Master, autrement dit, il faut avoir sa licence complète pour s'inscrire.*

### Rattachement

Les étudiants choisiront un établissement de rattachement principal (Inalco/Université Paris Cité) lors de leur inscription. Quel que soit le choix de l'établissement, ils devront s'inscrire dans les deux établissements, ne payant qu'une fois leurs droits.

## C. INSCRIPTION

### **Pour s'inscrire en M1**

Les démarches à effectuer pour l'inscription sont à consulter sur le site de l'Inalco avec le lien suivant :

<http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco/master-demande-admission/>

La campagne se déroulera sur la plateforme MonMaster. **Surveiller le calendrier (en principe en février/mars 2025)**

### **Pour s'inscrire en M2**

Le passage en M2 LLCER Japonais est de droit pour tous les étudiants de l'Inalco passés par la sélection et ayant entièrement validé leur M1 LLCER Japonais. Ils pourront s'inscrire en ligne sur IA WEB aux dates indiquées sur le site (généralement en juillet).

### **Surveiller le calendrier**

Les étudiants extérieurs à l'Inalco ou les étudiants titulaires d'un M1 d'une autre spécialité ou d'une autre mention doivent soumettre un dossier de candidature M2 sur eCandidat.

À titre indicatif, voici les dates de 2023 :

- Début de la campagne d'eCandidat: 22 mars 2023
- Date limite de dépôt du dossier sur eCandidat: 18 avril 2023

- Les candidats au M2 ne doivent pas attendre les derniers jours pour candidater car la préparation du dossier et la mise en ligne des pièces sur eCandidat prennent du temps. Il est fortement recommandé de soumettre le dossier de candidature dès juillet.

Concernant les redoublements en master :

Si l'étudiant redouble pour la 1ère fois en master, le 1er redoublement est de droit. Il peut se réinscrire directement en ligne sur IA WEB.

S'il redouble une 2ème fois ou au-delà, l'étudiant doit contacter : [\*\*bureau-master@inalco.fr\*\*](mailto:bureau-master@inalco.fr)

## **D. MOBILITES ETUDIANTES**

Les étudiants en échange dans une université japonaise peuvent valider les cours de perfectionnement linguistique. Pour les séminaires, des équivalences sont prévues au cas par cas en accord avec les directeurs et le responsable du master (Laurent Nespoulous). Les cours choisis dans l'université japonaise doivent être dispensés en japonais et être en lien avec la thématique du mémoire. Ces deux points seront examinés au moment de la validation par équivalence.

Pour valider d'autres séminaires, il est nécessaire de prendre contact avec les responsables de chaque séminaire pour se mettre d'accord sur les modalités de validation.

Sous certaines conditions, les étudiants accueillis dans une université japonaise dans le cadre d'une bourse MEXT peuvent obtenir des équivalences. Se renseigner auprès de M. Nespoulous et de Mme Ueda pour le perfectionnement linguistique.

**ATTENTION**, pour pouvoir obtenir des équivalences, tous les étudiants (en échange ou lauréats d'une bourse MEXT) doivent impérativement s'inscrire administrativement et pédagogiquement.

**Séjours de recherche ou de perfectionnement linguistique :** Pour les étudiants de l'INALCO inscrits en Master, il s'agit de séjours de courte durée (deux à six semaines) essentiellement lors des vacances scolaires (suivre l'affichage sur les campagnes d'aide à la mobilité Master lancées deux fois par an et la campagne d'aide au voyage financé par la COVE, Commission Vie Etudiante)

*Rappel :* D'autres aides existent ; se renseigner auprès des secrétariats pédagogiques et du service des Relations internationales de l'Inalco.

## E. APRES LE MASTER...

### Doctorat

À l'issue du Master, une formation doctorale en études japonaises (3 ans au minimum) peut être suivie, dans chacun des deux établissements. Sont admis à postuler pour une inscription en doctorat, les étudiants titulaires d'un Master 2 (ou d'un DEA), avec au minimum une mention bien. Les titulaires d'un Master professionnel ou d'un DESS peuvent présenter leur candidature si leur diplôme est accompagné d'un mémoire de recherche (rédigé dans le cadre d'un autre diplôme).

### Concours de l'éducation nationale

L'enseignement dans le secondaire est l'un des débouchés traditionnels des masters LLCER. Outre l'agrégation de langue et culture japonaises, depuis 2016, les étudiants ont la possibilité de présenter le concours du Capes externe de japonais. Malgré un nombre réduit de poste (4 à 5 au total chaque année), les possibilités de réussite sont réelles en raison du faible nombre de candidats.

#### Agrégation de langue et culture japonaises

Description générale des épreuves : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-de-l-agregation-externe-section-langues-vivantes-etranteres-langue-et-culture-910>

Le programme de la session 2024 et bien d'autres informations pratiques (rapports du jury, sujets des sessions passées, etc.) sont disponibles dans la rubrique « ressources » le site devenir enseignant ( <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/ressources>).

- Pour pouvoir être admis aux épreuves orales d'admission de l'agrégation, il faut pouvoir justifier de l'obtention d'un diplôme de Master 2 au moment de la publication des résultats des épreuves écrites d'admissibilité.

#### Capes

Informations générales sur le Capes et les modalités d'inscription : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33985/enseigner-college-lycee-general-capes.html>

Description générale des épreuves : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98575/les-epreuves-du-capes-externe-et-du-cafep-capes-section-langues-vivantes-etranteres.html>

Le programme de la session 2024 et bien d'autres informations pratiques (rapports du jury, sujets des sessions passées, etc.) sont disponibles dans la rubrique « ressources » le site devenir enseignant ( <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/ressources> )

- Pour pouvoir s'inscrire au Capes externe, il faut être inscrit en Master 2 au moment l'inscription.

#### **ATTENTION :**

- **La publication des programmes au printemps ne garantit pas l'ouverture des concours à l'automne. La confirmation de l'ouverture d'un concours est publiée chaque année, peu avant le début des inscriptions.**
- **Les inscriptions aux concours sont obligatoires auprès du portail dédié du ministère de l'Éducation nationale. Les dates d'inscription de la session 2024 ne sont pas encore connues, mais sont généralement placées entre la mi-septembre et la mi-octobre. Informations à venir sur le site du ministère : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid35072/inscrivez-vous-aux-concours-recrutement-education.html>.**

- **Le nombre de postes mis au concours est indiqué plus tardivement (en général vers le mois de décembre) sur le site du ministère : les étudiants qui souhaitent candidater ne doivent donc pas attendre pour s'inscrire que ce nombre soit connu, mais le faire dans la courte fenêtre d'inscription entre mi-septembre et mi-octobre.**

En l'absence de Master MEEF pour le japonais à l'Inalco, un accompagnement pédagogique est proposé aux candidats dans le cadre des cours du Master. Celui-ci est articulé autour de trois enseignements :

- Notions-clés pour l'enseignement du japonais : (JAPB420d) Préparation à l'épreuve de leçon du Capes (responsable : Benjamin Giroux) ;
- Entraînement à l'épreuve de composition du capes (JAPA541c, responsable Benjamin Giroux)

## F. COORDONNEES DES SECRETARIATS PEDAGOGIQUES

- **INALCO**

**Département des masters**

Mme Erika Mocik, bureau 3.48 (bureau-master@inalco.fr), 01. 81. 70. 11. 39 / 11. 85

65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

<http://www.inalco.fr/formations/formations-diplomes/accueil-formations-diplomes/masters>

**Inalco recherche**

2, rue de Lille, 75007 - PARIS

Métro : Saint Germain des Prés

- **UNIVERSITÉ PARIS CITÉ**

**Secrétariat pédagogique**

Stéphanie Yabas, bureau 487C (stephanie.yabas@univ-paris-diderot.fr)

UFR Langues et Civilisations de l'Asie Orientale (LCAO) - Section d'études japonaises

Les Grands Moulins, aile C, 4<sup>e</sup> étage, case courrier 7009

16, rue Marguerite Duras, 75205 Paris cedex 13

(tous les jours de 9h30 à 12h00 et de 14h à 16h30, sauf le mercredi)

<https://u-paris.fr/lcao/>



## II. ÉQUIPE PEDAGOGIQUE DU MASTER « ÉTUDES JAPONAISES »

**Référant Master** : Laurent Nespoulous ([laurent.nespoulous@inalco.fr](mailto:laurent.nespoulous@inalco.fr))

**Bureau** : Emmanuel Lozerand

Responsable Master 2 pro : Édouard L'Hérisson ([edouard.lherisson@inalco.fr](mailto:edouard.lherisson@inalco.fr))

Responsable Master 2 enseignement : Jean Bazantay ([jean.bazantay@inalco.fr](mailto:jean.bazantay@inalco.fr))

Makiko Andro-Ueda, poésie, littérature contemporaine, [makiko.andro-ueda@inalco.fr](mailto:makiko.andro-ueda@inalco.fr)

Anton Antonov, linguistique, [anton.antonov@inalco.fr](mailto:anton.antonov@inalco.fr)

Estelle Bauer, histoire de l'art, [estelle.bauer@inalco.fr](mailto:estelle.bauer@inalco.fr)

Jean Bazantay, linguistique appliquée, [jean.bazantay@inalco.fr](mailto:jean.bazantay@inalco.fr)

Jean-Michel Butel, anthropologie, [jmbutel@inalco.fr](mailto:jmbutel@inalco.fr)

Véronique Brindeau, musique, [veronique.brindeau@wanadoo.fr](mailto:veronique.brindeau@wanadoo.fr)

Arthur Defrance, langue et littérature japonaise ancienne, [arthur.defrance@inalco.fr](mailto:arthur.defrance@inalco.fr)

Guibourg Delamotte, sciences politiques, [gdelamotte@inalco.fr](mailto:gdelamotte@inalco.fr)

Christian Galan, histoire et sociologie de de l'éducation, [christian.galan@wanadoo.fr](mailto:christian.galan@wanadoo.fr)

Benjamin Giroux, littérature contemporaine, [benjamin.giroux@inalco.fr](mailto:benjamin.giroux@inalco.fr)

Noémi Godefroy, Histoire, [noemi.godefroy@inalco.fr](mailto:noemi.godefroy@inalco.fr)

Isabelle Konuma, droit et société, [isabelle.konuma@inalco.fr](mailto:isabelle.konuma@inalco.fr)

Laurence Labrune, linguistique, [laurence.labrune@u-bordeaux3.fr](mailto:laurence.labrune@u-bordeaux3.fr)

Edouard L'Hérisson, histoire du religieux moderne et contemporain, [edouard.lherisson@gmail.com](mailto:edouard.lherisson@gmail.com)

Emmanuel Lozerand, Japon moderne (« bakumatsu », « Meiji » et « Taishô ») : littérature, pensée, religion, histoire, langue, [elozerand@free.fr](mailto:elozerand@free.fr)  
[elozerand@inalco.fr](mailto:elozerand@inalco.fr)

Michael Lucken, histoire et histoire de l'art du Japon contemporain, [mlucken@inalco.fr](mailto:mlucken@inalco.fr)

Christophe Marquet, histoire de l'art, histoire du livre, [christophe.marquet@inalco.fr](mailto:christophe.marquet@inalco.fr)

Yayoi Nakamura, linguistique, TAL (traitement automatique des langues), [yayoi.nakamura@inalco.fr](mailto:yayoi.nakamura@inalco.fr)

Laurent Nespoulous, archéologie, histoire du Japon ancien, [laurent.nespoulous@inalco.fr](mailto:laurent.nespoulous@inalco.fr)

Thomas Pellard, linguistique, [thomas.pellard@cnrs.fr](mailto:thomas.pellard@cnrs.fr)

Gérald Peloux, littérature japonaise moderne et contemporaine, [gerald.peloux@inalco.fr](mailto:gerald.peloux@inalco.fr)

Sumikazu Nishio, linguistique, [sumikazu.nishio@inalco.fr](mailto:sumikazu.nishio@inalco.fr)

Alexandre Roy, histoire du Japon, [alexandre.roy@inalco.fr](mailto:alexandre.roy@inalco.fr)

Takako Saitô, philosophie japonaise, [takako.saito@inalco.fr](mailto:takako.saito@inalco.fr)

Sarah Terrail Lormel, histoire des sciences, [sarah.tl@gmail.com](mailto:sarah.tl@gmail.com)

Bernard Thomann, histoire moderne et contemporaine, [thomann@inalco.fr](mailto:thomann@inalco.fr)

Naoko Tokumitsu, sociologie, [naoko.tokumitsu@inalco.fr](mailto:naoko.tokumitsu@inalco.fr)

Michel Vieillard-Baron, littérature classique, [michel.vieillard-baron@noos.fr](mailto:michel.vieillard-baron@noos.fr)

### III. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

La formation se compose de quatre semestres qui comptent des cours de pratique avancée de la langue (PAL), des séminaires de recherche, des cours de méthodologie générale préparant à la rédaction d'un dossier de recherche (M1) ou d'un mémoire de recherche (M2).

Le master LLCER Japon n'est pas ouvert aux parcours.

Un décalage dans le calendrier peut exister entre l'Inalco et l'Université Paris Cité.

Pour valider son année, en M1 et M2, **l'étudiant devra avoir la moyenne dans chacun des UE. Il y a compensation entre les EC d'une même UE, mais pas entre les UE.**

Le M1, qui poursuit une formation intensive en langue japonaise (156 h), est également une année d'initiation à la recherche à partir de documents japonais. Les grands principes, présentés lors du séminaire de méthodologie, doivent être mis en pratique par l'étudiant lors de la composition d'un dossier qui vient clore son année de Master, et représente une part importante du travail demandé.

L'étudiant devra ainsi, en début d'année, choisir un sujet de recherche sur lequel portera son dossier. La qualité du dossier déposé lors de la première session ou de la session de rattrapage sera déterminante pour le passage en M2. Tout au long de l'année, son travail de recherche sera suivi par un directeur de recherche, membre de l'équipe pédagogique du Master (voir *supra* la liste des enseignants, leur équipe de rattachement, et leur domaine de spécialité).

Le cursus de M1 prévoit encore 3 séminaires de recherche sur l'année : 2 au premier semestre et 1 au second, bien que cet ordre puisse être modifié. Deux séminaires devront être choisis parmi ceux proposés par les enseignants du Master (Inalco/LCAO). Le choix des séminaires s'effectuera en fonction du sujet du dossier, et *en accord avec le directeur de recherche*, dans le cadre de l'un des quatre parcours-type (voir tableau *infra*).

Pour le troisième séminaire, l'étudiant devra choisir parmi les séminaires disciplinaires proposés par l'Inalco, Université Paris Cité ou d'autres universités *en accord avec le directeur de recherche*. Notons, parmi de nombreuses possibilités de séminaires proposés par d'autres universités :

- les séminaires proposés par l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales) <http://www.ehess.fr/>
- les séminaires proposés par l'EPHE (Ecole Pratique des Hautes Etudes) <http://www.ephe.sorbonne.fr/>

#### A. M1 SEMESTRE 7

Sem	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS
S7	UE 1	Pratique avancée de la langue (PAL)	8
	JAPA410a	Expression écrite 1 et traduction	4
	JAPA410b	Expression orale 1	4

	<b>UE 2</b>	<b>Spécialisation aréale</b>	8
	JAPA420a	Traduction littéraire 1	4
	JAPA420b	Textes spécialisés 1 : Au choix :	4
	JAPA420c	Sciences humaines ou Economie et société	
	<b>UE 3</b>	<b>Spécialisation disciplinaire</b>	8
	<b>Voir codes séminaires</b>	<p><b>Séminaire 1</b> Séminaire parmi l'offre commune Inalco-UParis Cité organisée autour de 3 parcours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Histoire, sociétés et territoires</u></li> <li>- <u>Linguistique</u></li> <li>- <u>Lettres et Arts</u></li> </ul> <p><b>OU</b></p> <p>Séminaire parmi l'offre disciplinaire de l'Inalco (<b>au maximum un séminaire pour l'ensemble de l'année du M1</b>) organisé autour des parcours suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Anthropologie sociale ANT</li> <li>- Arts et littérature - ARL</li> <li>- Histoire et sciences sociales - HSS</li> <li>- Oralité - ORA</li> <li>- Textes et linguistique - TXL (<b>Voir le détail des séminaires dans la brochure</b>)</li> </ul> <p>Séminaire pris dans un établissement extérieur à l'Inalco (EHESS, EPHE, etc.) (<b>au maximum un séminaire pour l'ensemble de l'année du M1</b>)</p>	4
	<b>Voir codes séminaires</b>	<p><b>Séminaire 2</b> Séminaire parmi l'offre commune Inalco-UP organisée autour de 3 parcours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Histoire, sociétés et territoires</u></li> <li>- <u>Linguistique</u></li> <li>- <u>Lettres et Arts</u></li> </ul> <p><b>OU</b></p> <p>Séminaire parmi l'offre disciplinaire de l'Inalco (<b>au maximum un séminaire pour l'ensemble de l'année du M1</b>) organisé autour des parcours suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Anthropologie sociale - ANT</li> <li>- Arts et littérature - ARL</li> </ul>	4

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Histoire et sciences sociales - HSS</li> <li>- Oralité - ORA</li> <li>- Textes et linguistique - TXL (<b>Voir le détail des séminaires dans la brochure</b>)</li> </ul> <p>Séminaire pris dans un établissement extérieur à l'Inalco (EHESS, EPHE, etc.) (<b>au maximum un séminaire pour l'ensemble de l'année du M1</b>)</p>	
	<b>UE 4</b>	<b>Méthodologie, outils et ouverture</b>	<b>6</b>
	JAPA440	Méthodologie des études japonaises	
<b>Total S7</b>	<b>12h</b>		<b>30</b>

B. M1 SEMESTRE 8

Sem	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS
S8	UE1	<b>Pratique avancée de la langue (PAL)</b>	8
	JAPB410a	Expression écrite 2	4
	JAPB410b	Expression orale 2	4
	UE2	<b>Spécialisation aréale</b>	4
	JAPB420a	Traduction littéraire 2	2
	JAPB420b	Textes spécialisés 2 : Au choix : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sciences humaines 2</li> <li>- Société 2</li> <li>- Notions-clés pour l'enseignement du japonais (Préparation à l'épreuve de leçon du Capes)</li> </ul>	
	JAPB420c		
	JAPB420d		2
	UE 3	<b>Spécialisation disciplinaire</b>	4
	<b>Voir codes séminaires</b>	<p><b>Séminaire 3</b>  Séminaire parmi l'offre commune Inalco-UP organisée autour de 3 parcours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Histoire, sociétés et territoires</u></li> <li>- <u>Linguistique</u></li> <li>- <u>Lettres et Arts</u></li> </ul> <p><b>OU</b></p> <p>Séminaire parmi l'offre disciplinaire de l'Inalco (<b>au maximum un séminaire pour l'ensemble de l'année du M1</b>) organisé autour des parcours suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Anthropologie sociale - ANT</li> <li>- Arts et littérature - ARL</li> <li>- Histoire et sciences sociales - HSS</li> <li>- Oralité - ORA</li> <li>- Textes et linguistique - TXL (<b>Voir le détail des séminaires dans la brochure</b>)</li> </ul> <p>Séminaire pris dans un établissement extérieur à l'Inalco (EHESS, EPHE, etc.) (<b>au maximum un séminaire pour l'ensemble de l'année du M1</b>)</p>	

	<b>UE 4</b>	<b>Méthodologie, outils et ouverture</b>	4
	JAPB440b  INAL0001 INAL0002 INAL003	Présentation de l'état d'avancée des travaux de recherche + <b>Présence obligatoire pour tous les étudiants de LLCER de M1 :</b> - Séminaire du quai Branly - Formation et sensibilisation sur la question du plagiat -BULAC [Janvier 2024] - Compétences numériques [Février/mars 2024] <b>L'UE 4 ne peut être validée si l'étudiant n'assiste pas à cette formation.</b>	4
	<b>UE 5</b>	<b>Mémoire</b>	10
	JAPB450b	Dossier entre 30 et 60 pages sur un sujet de recherche conduit au long de l'année, pré-requis pour le M2 recherche, professionnalisant, ou enseignement.	
Total S8			30



	<p>Séminaire pris dans un établissement extérieur à l'Inalco (EHESS, EPHE, etc.) : au maximum un séminaire pour l'ensemble de l'année du M2)</p> <p><b>Voir codes séminaires</b></p> <p><b>Séminaire 5</b> Séminaire parmi l'offre commune Inalco-UP organisée autour de 4 parcours : - <u>Histoire, sociétés et territoires</u> - <u>Linguistique</u> - <u>Lettres et Arts</u> - <u>Parcours enseignement</u> (Voir le détail des séminaires sur le tableau des parcours types)</p> <p><b>OU</b></p> <p>Séminaire parmi l'offre disciplinaire de l'Inalco (au maximum un séminaire pour l'ensemble de l'année du M2) organisé autour des parcours suivants : - Anthropologie sociale - ANT - Arts et littérature - ARL - Histoire et sciences sociales - HSS - Oralité - ORA - Textes et linguistique - TXL (Voir le détail des séminaires dans la brochure)</p> <p>Séminaire pris dans un établissement extérieur à l'Inalco (EHESS, EPHE, etc.) : au maximum un séminaire pour l'ensemble de l'année du M2</p>	
<b>UE 4</b>	<b>Méthodologie, outils et ouverture</b>	6
JAPA541a	<p>Participation aux travaux de recherche (aide aux colloques, séminaires, interpretariat...)</p> <p><b>OU</b></p> <p>Validation d'un séminaire choisi librement dans l'offre Inalco ou à l'extérieur (attention l'intitulé du séminaire ne figurera pas sur le relevé de notes)</p>	6
JAPA541b JAPA541c	<p><b>OU</b></p> <p>Parcours enseignement : choisir entre</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours de préparation à l'agrégation de Japonais</li> <li>- Entraînement à l'épreuve de composition du CAPES (JAPA541c)</li> </ul>	6
<b>Total S9</b>		<b>30</b>





<b>S10</b>		<b>Parcours Pro</b>	30
	JAPB511c	Stage de trois mois au moins, effectué dans une structure (entreprise, organisation publique ou non-gouvernementale, association, etc.) japonaise ou en rapport avec le Japon. Ce stage donne obligatoirement lieu à la rédaction d'un rapport de stage, évalué par l'équipe pédagogique de la spécialité.	30
<b>S10</b>		<b>Parcours enseignement</b>	30
	JAPB511d	Stage parcours enseignement Le stage O.P.A (observation et pratique accompagnée) d'un à trois mois doit s'effectuer dans un établissement ou une association dispensant l'enseignement du japonais. Les étudiants devront trouver eux-mêmes leur stage. En cas de problème, les enseignants pourront les orienter vers des institutions « partenaires » et en dernier recours, l'Université Paris Cité ou l'Inalco pourront accueillir des stagiaires.	8
	JAPB511e	Séminaire : "Linguistique appliquée et enseignement 2 : supports pédagogiques & pratiques de classe" (2,5 h/ semaine)	6
	JAPB511f	Exercice pratique ( <i>mogi jugyô</i> )	2
	JAPB511g	Mémoire D'une longueur de 80 à 100 pages, le mémoire explorera une thématique liée à la didactique du japonais. Après un cadrage théorique général, il rendra compte d'une recherche-action ou d'activités pédagogiques mises en place par l'étudiant.	14
Total S10			30

\* La nature et la durée du stage effectué dans le cadre d'un M2 recherche seront décidées avec le directeur. L'étudiant devra rendre un compte-rendu d'une dizaine de pages.

### Attention ! Journée masterale

L'étudiant inscrit en Master 2 recherche doit obligatoirement participer à la journée masterale organisée conjointement par les deux établissements partenaires au courant du mois de mars. Il y exposera l'état d'avancement de sa recherche en une quinzaine de minutes à l'aide du logiciel Power Point (formation lors de l'Atelier de recherche du premier semestre). S'il ne peut être présent (maladie, emploi, bourse au Japon), il devra faire parvenir au responsable de la spécialité un état de ses travaux.

E. PARCOURS-TYPE	MASTER 1		MASTER 2	
Parcours-type	S1	S2	S3	S4
Histoire, sociétés et territoires	<p><b>JAPA430a Politique nationale et internationale du Japon contemporain</b> Guibourg Delamotte (Inalco)</p> <p><b>JAPA430c Sociologie des minorités</b> Anne-Lise Mithout (Université Paris Cité)</p> <p><b>JAUA430a Innovation et emploi dans le Japon contemporain</b> Julien Martine (Université Paris Cité)</p>	<p><b>JAPB430a Education et société dans le Japon contemporain</b> Christian Galan (Univ. Toulouse/Inalco)</p> <p><b>JAUB430a Histoire et sociologie des croyances et des savoirs</b> Ken Daimaru (Université Paris Cité)</p> <p><b>JAPB430b Sociologie du Japon contemporain 1 - Politiques publiques et transformations sociales</b> Arnaud Grivaud (Université Paris Cité)</p>	<p><b>JAPA530c La question sociale dans l'histoire contemporaine</b> Bernard Thomann (Inalco)</p> <p><b>JAPA430a Politique nationale et internationale du Japon contemporain</b> Guibourg Delamotte (Inalco), ouvert aux M2</p> <p><b>JAUA530a Culture lettrée du Japon prémoderne</b> Daniel Struve (Université Paris Cité) Mathias Hayek (EPHE)</p> <p><b>JAUA530b Sociologie du Japon contemporain 2</b> César Castelvi (Université Paris Cité)</p>	<p><b>JAPB430a Education et société dans le Japon contemporain</b> Christian Galan (Univ. Toulouse/Inalco), ouvert aux M2</p> <p><b>JAUB430a Histoire et sociologie des croyances et des savoirs</b> Ken Daimaru (Université Paris Cité)</p>
Linguistique	<p><b>JAPA430d Linguistique japonaise 1</b> Yayoi Nakamura-Delloye (Inalco) / Laurence Labrune (Bordeaux III)</p>	<p><b>JAUA430a Pragmatique du japonais et son application à l'enseignement</b> Hiroko Ôshima (Université Paris Cité)</p>	<p><b>JAPA530a Linguistique japonaise 2</b> Anton Antonov (Inalco), Kamiyama Takeki (Paris 8), Yayoi Nakamura-Delloye (Inalco), Thomas Pellard (CNRS)</p>	

<p><b>Lettres et Arts</b></p>	<p><b>JAPA430e Littérature contemporaine</b> Gérald Peloux (Inalco)</p> <p><b>JAPA430f Culture visuelle</b> Michael Lucken (Inalco)</p> <p><b>JAUA430c Littérature classique</b> Daniel Struve (Université Paris Cité)</p>	<p><b>JAPB430c Littérature japonaise moderne</b> Emmanuel Lozerand (Inalco)</p> <p><b>JAPB430d Civilisation du Japon classique</b> Estelle Bauer (Inalco)</p> <p><b>JAUB430b Littérature et culture populaire d'après-guerre</b> Gérald Peloux (Université Paris Cité)</p>	<p><b>JAUA530a Littérature moderne et enjeux contemporains</b> Marianne Simon-Oikawa (Université Paris Cité)</p> <p><b>JAPA530b Littérature contemporaine</b> Gérald Peloux (Inalco)</p>	<p><b>JAPB530c Littérature japonaise moderne</b> Emmanuel Lozerand (Inalco)</p> <p><b>JAPB530d Civilisation du Japon Classique</b> Estelle Bauer (Inalco)</p>
<p><b>Enseignement</b></p>	<p><b>JAPA430d Linguistique japonaise 1</b> Yayoi Nakamura-Delloye (Inalco) / Laurence Labrune (Bordeaux III)</p> <p>Séminaire choisi parmi l'offre disciplinaire du département de didactique des langues étrangères de l'Inalco</p>	<p><b>JAUA430a Pragmatique du japonais et son application à l'enseignement</b> Hiroko Ôshima / Akiko Nakajima (Université Paris Cité)</p> <p><b>JAPB430a Education et société dans le Japon contemporain</b> Christian Galan (Univ. Toulouse/Inalco)</p> <p>Séminaire choisi parmi l'offre disciplinaire du département de didactique des langues étrangères de l'Inalco</p>	<p><b>JAPA521e Linguistique appliquée et enseignement 1</b> Hiroko Oshima (Université Paris Cité) et Jean Bazantay (Inalco)</p> <p><b>JAPA530a Linguistique japonaise 2</b> Sumikazu Nishio (Inalco) Séminaire choisi parmi l'offre disciplinaire du département de didactique des langues étrangères de l'Inalco</p>	<p><b>JAPB511e Linguistique appliquée et enseignement 2</b> Hiroko Oshima (Université Paris Cité) et Jean Bazantay (Inalco)</p> <p><b>JAPB430a Education et société dans le Japon contemporain</b> Christian Galan (Univ. Toulouse/Inalco), ouvert aux M2</p>

Les étudiants peuvent suivre des séminaires d'autres parcours du moment où cela est pédagogiquement justifié.

## IV. DESCRIPTION DES COURS : MASTER 1

### A. PREMIER SEMESTRE

#### **UE1 : PRATIQUE AVANCEE DE LA LANGUE 1 (JAPA410)**

**JAPA410a : Expression écrite 1,**  
Responsable : Makiko Andro-Ueda

**JAPA410b Expression orale 1**  
Responsable : Makiko Andro-Ueda

JAPA410a et JAPA410b forment un seul cours de 180 minutes hebdomadaires. Nous proposons à chaque étudiant un groupe de son niveau, d'après un questionnaire réalisé préalablement. L'objectif de ce cours est d'atteindre et de consolider le niveau de langue suffisant pour réussir un séjour prolongé de recherches dans une université japonaise. Nous travaillerons sur les quatre compétences, mais en S1 un accent particulier sera mis sur la pratique orale des expressions 待遇表現 (やりもらい表現, 敬語 etc.). En ce qui concerne les documents (textes et vidéos), le thème général de l'année est la nourriture. En S1, on étudiera des textes traitant l'histoire de la nourriture au Japon et des aspects sociaux de notre vie alimentaire.

Evaluation : Contrôle continu (recommandé) : écrit 12/20 + entretien 4/20 + progrès 4/20.  
Examen final : écrit 15/20 + entretien 5/20

#### **UE2 : SPECIALISATION AREALE (JAPA420)**

**JAPA420a : Traduction littéraire 1 : version**  
Responsable : Gérald Peloux

#### **LECTURE DE TEXTES SPECIALISES (au choix)**

**JAPA420b : Sciences humaines 1**  
Responsable : Isabelle Konuma

La maîtrise de la lecture de textes techniques est fondamentale en M1 pour la rédaction du mini-mémoire. Ce cours est conçu pour accompagner les étudiant.e.s de M1 dans la découverte du langage scientifique et de ses styles variés, mais aussi dans

l'interprétation, la contextualisation et l'adoption d'un regard critique indispensable à l'exploitation de ce type de corpus. Cette année, nous étudierons l'une des trois thématiques suivantes : la question migratoire, le genre et la gestion de la santé au Japon. La thématique sera analysée à travers trois types de corpus : média, travaux scientifiques et textes juridiques.

### **JAPA420c : Economie et société 1**

Responsable : Alexandre Roy

L'objectif de ce cours est de développer les capacités de lecture, compréhension et synthèse d'écrits scientifiques relevant de disciplines comme l'histoire, la sociologie, l'économie ou la science politique (notamment avec le classique d'Ôtsuka Hisao 大塚久雄 『社会科学の方法』). Le choix des textes travaillés en cours peut être fait en fonction des thématiques de travail des étudiants, ce qui peut inclure l'initiation à la lecture de documents historiques.

La méthode développée en cours permettra aux étudiants de distinguer le travail de "traduction" de celui de la compréhension, pour leur permettre de lire correctement et de manière efficace les lectures spécialisées que leur travail de recherches (« mini-mémoire ») implique.

## **UE3 : SPECIALISATION DISCIPLINAIRE**

### **SEMINAIRES DE SPECIALITE PROPOSES PAR L'INALCO**

#### **Politique nationale et internationale du Japon contemporain**

<b>Responsable</b>	Mme Guibourg DELAMOTTE
<b>Descriptif</b>	Le séminaire approfondira une dizaine de thèmes relevant de la vie politique et de la démocratie japonaise, ou des relations internationales et de la diplomatie japonaise. <i>La Démocratie au Japon, singulière et universelle</i> , ENS Ed. (2022) ; <i>Géopolitique et géoéconomie du monde contemporain. Puissance et conflits</i> (codir.), La Découverte (2021) ; <i>The Abe Legacy. How Shinzô Abe shaped Japan</i> (codir.), Lexington (2021) ; <i>Le Japon dans le monde</i> , CNRS Ed (2019) ; <i>Japan's World Power</i> , Routledge (2017).
<b>Bibliographie</b>	
<b>Evaluation</b>	60% sur la base de travaux de recherches (lectures ou explications de textes) effectués en groupes à tour de rôle ; 40% pour un dossier (type dissertation) de 8-10 pages sur un sujet choisi par l'étudiant.

## Linguistique japonaise 1

**Responsables** Yayoi Nakamura-Delloye et Laurence Labrune

**Descriptif**

Ce séminaire est obligatoire pour les spécialistes (étudiants du parcours linguistique) mais il est également ouvert à des non-spécialistes, c'est-à-dire aux parcours autres que linguistique / japonais langue étrangère, qui souhaitent compléter leur formation en master. L'objectif du séminaire est d'introduire les concepts fondamentaux en linguistique japonaise dans les domaines de la phonologie et de la syntaxe. Le séminaire est composé de deux parties :

*(1) Phonologie du japonais : Laurence Labrune*

La première partie du séminaire de linguistique japonaise du S1 sera consacrée à l'examen de questions de phonologie : rôle de la *more*, inventaire phonémique des consonnes et des voyelles du japonais standard, phonologie de l'accent, principalement. L'objectif du cours est triple : faire acquérir aux étudiants les connaissances empiriques et théoriques de base en phonétique et en phonologie du japonais ; les initier à la recherche dans le domaine ; les aider à améliorer leur prononciation du japonais grâce à une connaissance raisonnée des principes qui sous-tendent les systèmes phonétique et phonologique de la langue.

*(2) Syntaxe japonaise : Yayoi Nakamura-Delloye*

Dans la deuxième partie du séminaire, nous travaillerons sur les notions fondamentales de la syntaxe, telles que les unités, les catégories, les fonctions, etc., afin d'acquérir les compétences nécessaires pour décrire et analyser la structure de la phrase japonaise. Un type particulier de construction sera traité de plus près pour initier à la confrontation à des problèmes syntaxiques.

**Bibliographie**

(Pour la phonologie)

窪園晴夫、田中真一、1999、日本語発音教室、くろしお出版、東京  
新明解日本語アクセント辞典 ou bien NHK 日本語発音アクセント辞典

Laurence Labrune, 2006, la phonologie du japonais, Société de linguistique de Paris, Peeters, Louvain.

(Pour la syntaxe)

Okimori et al., (tr.) Labrune, Bazantay et Nakamura-Delloye, 2019, Précis de linguistique japonaise, Ophrys.

益岡隆志、田窪行則『基礎日本語文法』くろしお出版

井上優『日本語文法のしくみ』研究社

三原健一『構造から見る日本語文法』開拓社

**Evaluation**

Examen final lors de la dernière séance sous forme de devoir sur table pour les deux sujets, avec en plus un contrôle partiel pour la phonologie et un dossier facultatif pour la syntaxe.

**Littérature contemporaine**

**Responsable**

M Gérard Peloux

**Descriptif**

Le séminaire portera principalement sur la littérature de la seconde moitié du XXe siècle. Cette année, nous nous intéresserons plus particulièrement à l'œuvre protéiforme d'Inoue Hisashi.

**Evaluation**

Évaluation : participation au séminaire, exposé et devoir sur table

**Culture visuelle M1**

**Responsable**

Michael Lucken

Occupations américaines

**Descriptif**

Le séminaire portera cette année sur l'histoire de l'occupation américaine du Japon après 1945 et ses résonances dans le domaine artistique, depuis la peinture jusqu'aux jeux vidéo, en passant par le cinéma et le rock. De cet ensemble d'interactions complexes, nous essaierons de tirer des éléments de réflexion sur les mécanismes de transformation des cultures et, au-delà, sur le processus de mondialisation en cours.

**Evaluation**

participation au séminaire ; rédaction d'une fiche de lecture ; réalisation d'un exposé

SEMINAIRES DE SPECIALITE PROPOSES PAR LA SECTION JAPONAISE DE L'UNIVERSITE PARIS CITE



### Sociologie des minorités

**Responsable** Mme Anne-Lise MITHOUT

**Descriptif** Ce séminaire vise à explorer la société japonaise dans sa diversité, pour nuancer l'image de la population du Japon comme "homogène". Il a pour double d'objectif de proposer un examen concret de la situation de certaines populations dites "minoritaires" (minorités ethniques et culturelles, personnes LGBTQ, personnes handicapées...) et d'approfondir une réflexion plus théorique sur la notion même de "minorité" d'un point de vue sociologique.

**Bibliographie** Une bibliographie détaillée sera donnée en début de semestre.

**Evaluation** Contrôle continu intégral

Dans le cadre de la mise en place du Programme : Paris Graduate School of East Asian Studies (ou Ecole Universitaire de Recherche EUR), ce séminaire sera donné partiellement en anglais.

### Littérature classique

**Responsable** M. Daniel STRUVE

**Descriptif** Lecture suivie et traduction d'un conte du romancier Ueda Akinari (1734-1809), marchand d'Ôsaka, médecin, poète de waka, poète de haikai et lettré dans la mouvance des « Études nationales » (*Kokugaku*), connu comme l'auteur des recueils *Contes de lune et de pluie* (*Ugetsu monogatari*) et *Contes de la pluie de printemps* (*Harusame monogatari*). On lira cette année le conte « Aozukin » des *Contes de pluie et de lune*.

**Bibliographie** Contes de pluie et de lune, trad. René Sieffert, Connaissance de l'Orient, Gallimard, 1956 (repris dans Folio). Tales of Spring Rain, trad. Barry Jackman, The Japan Foundation, 1975. Ueda Akinari, Blake Morgan Young, University of British Columbia Press, Vancouver, 1982.

**Evaluation** Assiduité et participation au séminaire avec un exposé oral ou un devoir écrit.

### Innovation et emploi dans le Japon contemporain

**Responsable** M. Julien MARTINE

**Descriptif** Le monde professionnel au Japon connaît, depuis la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, de profondes transformations liées à plusieurs facteurs (vieillesse démographique, compétition internationale accrue, pénuries de main-d'œuvre, crises économiques successives, ou encore transformation des tissus industriels).

Le séminaire se propose d'étudier les réponses apportées par les entreprises japonaises aux problématiques de la gestion des ressources humaines (GRH) en portant un intérêt particulier aux solutions innovantes dans le domaine du recrutement, de la formation, de la gestion de carrière, ou encore de l'élaboration de nouvelles formes d'organisation du travail. Les étudiants seront

invités à travailler sur des textes en japonais, anglais et français. En parallèle des séances hebdomadaires, ils auront à rédiger et à présenter un court dossier de recherche sur une problématique de leur choix, en lien avec la thématique du séminaire.

Ce séminaire est ouvert aux étudiants de Master 1 LCIN et LCAO.

**Bibliographie** Les textes à étudier seront donnés en début de séminaire.

**Evaluation** L'évaluation se fait en continu sur le semestre et prend en compte l'assiduité et la participation en cours, un exposé oral ainsi qu'un dossier de recherche.

Attention : les étudiants dispensés de contrôle continu (DCC) doivent impérativement prendre contact avec l'enseignant en début de semestre.

**SEMINAIRE TRANSVERSAL SUR L'ASIE PROPOSE PAR L'INALCO ET L'UNIVERSITE PARIS CITE**

**Séminaire collectif « régional » Asie - Pacifique (HSSB440a)**

### **Cultures juridiques d'Asie : diffusion et création**

**Frédéric Constant (PU, Université de Nice), Justine Guichard (MCF, Université de Paris), Isabelle Konuma (PU, INALCO), Pierre-Emmanuel Roux (MCF, Université de Paris)**

L'occidentalisation des droits asiatiques à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle fait souvent oublier que l'Asie orientale partagea une culture juridique commune pendant plus d'un millénaire, s'étendant jusqu'au Vietnam et à une partie de l'Asie centrale. Le séminaire propose d'étudier les fondements de cette culture juridique et ses manifestations en Chine, Corée et Japon, tout en restant sensible à une approche comparatiste avec l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est. La première partie du séminaire aura une forte dimension historique. En partant d'un socle commun, principalement le Code des Tang promulgué au VII<sup>e</sup> siècle, l'évolution du droit dans ces trois pays de l'Asie de l'Est connut des trajectoires différentes et plusieurs moments de « re-sinisation » sur lesquels nous reviendrons. Chaque pays connut également des domaines et des régions propices à la création de normes originales. Ce fut à partir de cette culture commune que juristes japonais et chinois construisirent un vocabulaire juridique aujourd'hui partagé par les trois pays pour traduire les concepts juridiques occidentaux. La seconde partie du séminaire sera consacrée à l'étude d'un thème permettant d'illustrer les tensions entre une culture commune et des réponses plus ou moins différenciées à des problématiques semblables. Nous nous intéresserons cette année à la façon dont les législateurs en Asie orientale se sont emparés de la question de la reproduction, et comment le droit a été utilisé pour faire face aux enjeux

démographiques et contrôler les corps, en particulier des femmes. Nous reviendrons notamment sur les thèmes de l'infanticide, de l'avortement, du planning familial et de l'eugénisme.

Pas de prérequis en langue, même si la connaissance d'une langue asiatique est bienvenue.

Modalités : 2 heures par semaine, sur 12 semaines, le vendredi matin

Évaluation : assiduité obligatoire et un travail rédigé (6-10 pages) à rendre fin décembre 2023.

#### **UE4 : METHODOLOGIE GENERALE DES ETUDES JAPONAISES (JAPA440)**

##### **Méthodologie des études japonaises**

**Responsables** Alexandre Roy, Bernard Thomann, Naoko Tokumitsu

**Descriptif** Il s'agit de présenter aux étudiants les moyens de trouver de l'information, de mener leur recherche et de rédiger leur dossier de M1. Les séances se prolongent sur les deux semestres pour suivre au mieux l'avancée de leur travail.

Pour plus d'informations, voir [japethno.fr](http://japethno.fr), rubrique enseignement ou Moodle. Les étudiants doivent s'inscrire à l'un des trois groupes proposés.

**Bibliographie** Brochure distribuée en cours et téléchargeable sur le site de l'enseignant et sur Moodle.

**Evaluation** Le cours est validé en même temps que le dossier. Il est toutefois proposé aux étudiants de rendre des devoirs au cours du semestre (voir calendrier sur la brochure)

Les étudiants en échange au Japon n'ont pas besoin de rendre un travail spécifique. Le séminaire leur est accordé après remise de leur dossier, avec la même note que celle attribuée au dossier. Il leur est toutefois hautement recommandé de télécharger les documents fournis sur Moodle et de les travailler par eux-mêmes.

## **B. SECOND SEMESTRE**

### **UE1 : PRATIQUE AVANCEE DE LA LANGUE 1 ( JAPB410)**

#### **JAPB410a : Expression écrite 1**

Responsable : Makiko Andro-Ueda

#### **JAPB410b : Expression orale 1**

Responsable : Makiko Andro-Ueda

Ce cours est la suite du PAL1. Pour la langue, nous mettrons l'accent sur deux aspects de l'écriture : (1) les lettres et les mails (2) les styles d'écriture (celui de l'exposé et celui de l'article). Sur le plan thématique, nous traiterons de sujets globaux sur l'alimentation.

### **UE2 : SPECIALISATION AREALE (JAPB420)**

#### **JAPB420a : Traduction littéraire 2 (thème)**

Responsable : Aki Yoshida

#### **LECTURE DE TEXTES SPECIALISES AU CHOIX**

#### **JAPB420b : Sciences humaines 2**

Responsable : Bernard Thomann

#### La question du travail pendant les ères Heisei et Reiwa.

Dans ce cours seront utilisés des textes traitant des grandes transformations du travail depuis trois décennies. Pour des raisons économiques, sociales, technologiques et politiques, le travail est sans doute une des dimensions de la vie de la population qui a été le plus profondément bouleversée. Pour appréhender les différents aspects du débat public sur cette question, qui se traduit par exemple par une utilisation récurrente du slogan de « réforme pour de nouvelles pratiques de travail » (新しい働き方改革), seront travaillés des extraits de livre, des articles de presse, des articles de revue mais aussi des publications associatives, syndicales par exemple.

### **JAPB420c : Société 2**

Responsable : Saitô Takako

L'objectif est double : améliorer l'aptitude de lecture des textes japonais ; savoir choisir et utiliser à bon escient les dictionnaires académiquement connus et spécialisés selon la discipline.

Le texte relèvera du domaine de la pensée ou de la critique intellectuelle du 20e siècle, pouvant intéresser les étudiants des horizons divers, tels que 昭和の精神史 (1955) de Takeyama Michio, 日本近代の科学・宗教・哲学(1949-1970) de Shimomura Toratarô, 欧米語と日本語の論理と思考 (1972) de Sakabe Megumi, ou encore 一語の辞典 愛 de Yanabu Akira (2001).

### **JAPB420d : Notions-clés pour l'enseignement du japonais**

Responsable : Benjamin Giroux

#### Lecture de textes spécialisés et préparation à l'épreuve de leçon du Capes

Dans ce cours nous passerons en revue les textes officiels (programmes du collège et du lycée, bulletin officiel de l'Éducation nationale, description des épreuves, etc.) et les ressources disponibles pour les enseignants du japonais dans le secondaire. Nous réviserons les principes de conception d'une séquence d'enseignement en japonais et des différentes séances qui la composent, et nous entraînerons à la "leçon", épreuve orale d'admission au Capes externe et au Cafep-Capes de la section langues vivantes étrangères.

## **UE3 : SPECIALISATION DISCIPLINAIRE**

### SEMINAIRE COMMUN AUX MASTERS DE L'INALCO

Celui-ci est traditionnellement organisé au Musée des arts premiers du Quai Branly et consiste en la présence à deux journées de conférences données par des chercheurs travaillant sur des horizons culturels divers au sein de l'Inalco. La présence est obligatoire et contrôlée pour la validation du séminaire.

Les étudiants qui n'ont pas validé ce séminaire lors de la première session seront contactés individuellement par mail par le service master. Il est toutefois conseillé de se faire connaître auprès du secrétariat des masters.

Les enregistrements des conférences seront mis en ligne sur le site de l'Inalco. La deuxième session se fera sous forme de QCM.

## SEMINAIRES DE SPECIALITE PROPOSES PAR LE DEPARTEMENT JAPON DE L'INALCO

### Éducation et société dans le Japon contemporain

**Responsable** M. Christian GALAN

**Descriptif** L'objectif de ce séminaire est d'analyser la mise en place, le développement et la finalité des importantes réformes structurelles et idéologiques que connaît le système éducatif au Japon depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, afin d'en cerner les enjeux au regard de l'évolution de l'ensemble de la société de ce pays et notamment de ses jeunes. Les premières séances seront consacrées à une présentation générale de ces réformes (à partir de divers documents japonais d'actualité), puis, dans un deuxième temps, les séances s'organiseront autour des exposés que les étudiants auront préparés sur quelques points précis non abordés dans le cours ou complémentaires de celui-ci ; ces exposés seront ensuite collectivement discutés.

**Bibliographie** Fournie au début du séminaire.

**Evaluation** Traduction en français et commentaire d'un article ou d'un chapitre de livre en japonais + exposé (en français). Présence obligatoire.

### Littérature japonaise moderne

**Responsable** M. Emmanuel Lozerand

**Descriptif** Lecture, analyse stylistique et traduction de textes en prose des ères Meiji et Taishô.  
Lecture et traduction des *Lettres de Londres* de Natsume Sôseki.

**Bibliographie**

**Evaluation** Travail de traduction et d'analyse à réaliser à la maison. Note de participation.

## Civilisation du Japon classique (Séminaire ouvert aux M1 et M2)

**Responsable** Mme Estelle Bauer

**Descriptif** « Culture matérielle de la diplomatie : les paravents offerts par le *bakufu* à la Corée et aux pays européens (XVIIe - XIXe s.) »  
Entre 1619 et 1860, le *bakufu* envoie plus de 200 paires de paravents à la Corée et aux pays européens dans un cadre diplomatique. Leurs thèmes constituent une sorte d'inventaire des possibilités offertes par la peinture officielle : littérature japonaise, faits héroïques de l'histoire du Japon, sites fameux, fleurs et oiseaux, etc. On étudiera cet ensemble à partir de sources écrites et de reproductions des œuvres ayant subsisté, et on fera des comparaisons avec les peintures servant de cadeaux et circulant parmi les élites à la même période.

Pour en savoir plus, les étudiants intéressés peuvent contacter par mail la responsable du séminaire.  
**Bibliographie** SAKAKIBARA Satoru 榊原悟, *Bi no kakehashi. Ikuoku ni tsukawasareta byōbu tachi* 『美の架け橋 異国に遣わされた屏風たち』 (A *Bridge of Beauty : Folding Screens Sent Abroad*), Tōkyō, Perikansha ペリかん社, 2002, 362 p.

**Evaluation** Participation active au séminaire, un exposé et une version écrite à la fin du semestre.

## SEMINAIRES DE SPECIALITE PROPOSES PAR LA SECTION JAPONAISE DE L'UNIVERSITE PARIS CITE

### Histoire et sociologie des croyances et des savoirs

**Responsable** M. Ken Daimaru

**Descriptif** Le séminaire a pour objectif de sensibiliser les étudiants à une approche croisée de l'histoire des savoirs et des croyances au Japon. En adoptant un point de vue socio-historique, on s'intéressera tant aux acteurs (savants, religieux, praticiens, amateurs), qu'à leurs pratiques (production/diffusion des savoirs, rites et cultes) et aux discours produits à leur sujet. Ce séminaire repose sur la lecture de sources primaires et secondaires en japonais et en langues occidentales, ainsi que sur la discussion avec des intervenants extérieurs. Chaque séance est construite en deux parties : la première consiste en un exposé et une discussion autour de la lecture obligatoire, tandis que la deuxième se concentre sur la lecture de textes japonais. L'évaluation porte sur la participation aux discussions, l'exposé, ainsi que sur un devoir à rendre à la fin du semestre, qui consiste en une version rédigée et retravaillée de l'exposé. Après « Le soin » en 2022-2023, « Le corps » 2023-2024 « Le corps », le thème de l'année en 2024-25 sera « L'environnement ».

**Bibliographie :** Fujihara Tatsushi, *Handbook of Environmental History in Japan*, Amsterdam University Press, 2023 ; 平川 南 (編) 『日本史と環境』 (吉川弘文館、2012 年) ; 石田 輯・濱野 佐代子・花園 誠・瀬戸口 明久 『日本の動物観: 人と動物の関係史』 (東京大学出版会、2013 年). La bibliographie plus étoffée sera distribuée lors de la première séance.  
**Évaluation :** Participation au séminaire ; exposé oral et dossier de synthèse

### Sociologie du Japon contemporain 1

**Responsable** M. Arnaud Grivaud

**Descriptif** Ce séminaire vise à étudier plusieurs facettes de la société japonaise contemporaine et ses transformations par le prisme des politiques publiques. Les séances aborderont diverses thématiques telles que la santé, le travail, l'économie, la sécurité, le numérique, la culture, le patrimoine, *etc.* en se focalisant à chaque fois sur les actions et mesures mises en œuvre par l'État et les collectivités locales pour les réguler. Chaque séance sera constituée d'une première partie consacrée à la transmission de connaissances fondamentales et d'outils théoriques et méthodologiques, puis d'une seconde partie dédiée à la mise en pratique et à l'analyse de textes techniques relatifs aux thèmes traités (articles de presse, textes de loi, documents officiels, statistiques...). Lors des dernières séances, les étudiants seront amenés à réaliser un exposé sur une politique publique de leur choix, selon leur sujet de mémoire ou leur intérêt.

**Bibliographie** BOUISSOU J-M. (*dir.*), *L'envers du consensus. Les conflits et leur gestion dans le Japon contemporain* Presses de Sciences Po, 1997, 237 p. ; BOUISSOU J-M. (*dir.*), *Le Japon contemporain*, Fayard, 2007, 624 p. ; BOUSSAGUET L., *et al.*, *Dictionnaire des politiques publiques*, Presses de Science Po, 2014, 695 p. ; HALPERN, C., LASCOUMES, P., LE GALES, P. (*dir.*), *L'instrumentation de l'action publique. Controverses, résistance, effets*, Presses de Sciences Po, 2014, 520 p. ; LASCOUMES, P., LE GALES P. (*dir.*), *Gouverner par les instruments*, Presses de Sciences Po, 2004, 370 p.

**Évaluation** Participation en cours ; Exposé + version rédigée



## Pragmatique du japonais et son application à l'enseignement

**Responsable** Mme Hiroko OSHIMA

**Descriptif** Ce séminaire de linguistique traitera des notions essentielles en pragmatique, appliquées à la langue japonaise : énonciation, conversation, actes, déictiques, contexte, coopération, empathie, stratégie, modalité, subjectivité, relation interpersonnelle, politesse, analyse du discours, et etc. Ces connaissances seront ensuite mises en œuvre dans le cadre de l'enseignement du japonais langue étrangère, à travers des activités telles que l'analyse de divers manuels et l'élaboration des exercices.

Ce séminaire est recommandé aux candidats préparant le concours du Capes.

### **Bibliographie**

George Yule (1996), *Pragmatics*, Oxford University Press; Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau (sous la dir.)(2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil ; Catherine Kerbrat-Orecchioni (2005), *Les actes de langage dans le discours*, Armand Colin ; 日本語教育学会編 (2005) 『新版日本語教育事典』大修館書店 ; 田窪行則 (1997) ; 『視点と言語行動』くろしお出版 ; 泉子・K・メイナード (2004) 『談話言語学』くろしお出版

**Evaluation** Travaux écrits et note de participation.

## Littérature et culture populaire du Japon d'après-guerre, de 1945 à nos jours

**Responsable** M. Gérald PELOUX

**Descriptif** Ce cours offrira un aperçu de l'histoire littéraire et culturelle du Japon de l'ère Shōwa à travers quelques grandes œuvres représentatives. Il s'intéressera particulièrement aux origines de la culture de masse de l'avant-guerre puis à ses évolutions après 1945 jusqu'aux années 1980. Les enjeux méthodologiques seront présentés à travers la lecture et l'analyse de textes critiques et d'œuvres de littérature populaire. Celle-ci sera également étudiée dans une approche transmédiatique : Comment la littérature populaire s'est-elle déployée, transformée, lorsqu'elle a été confrontée à l'émergence de nouveaux supports médiatiques au cours du XXe siècle (radio, cinéma, télévision, manga, etc.) ?

**Bibliographie** : Une bibliographie sera distribuée lors de la première séance du séminaire.

**Évaluation** : Participation active au séminaire + exposé.

## AUTRES SEMINAIRES, PROPOSES PAR LES MEMBRES DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

### **Anthropologie du fait religieux au Japon : la notoriété du lieu de culte**

Jean-Michel Butel

École Pratique des Hautes Études, 54 boulevard Raspail, salle 10

Séances le jeudi de 11h à 13h, aux dates suivantes : 30/01/2025 ; 27/02/2025 ; 20/03/2025 ; 10/04/2025 ; 15/05/2025 ; 05/06/25

Plus d'informations sur le site de l'École Pratique des Hautes Etudes : <https://www.ephe.psl.eu/jean-michel-butel>

## **C. DOSSIER DE M1**

L'étudiant a le choix entre deux formats : mémoire et traduction commentée. Ce choix doit impérativement être effectué en début d'année.

### **MEMOIRE DE M1**

Sauf dispositions particulières aux spécialités, le mémoire doit répondre aux critères suivants :

Il devra comporter entre trente pages (minimum, soit 45.000 signes environ) et soixante pages, sans compter annexes, traductions, bibliographie. L'étudiant est libre de dépasser légèrement ce maximum, mais ce dépassement ne peut pas lui être imposé.

Une page de texte est rédigée en police times new roman ou arial, 11 ou 12 points, interligne 1,5. Ces informations sont présentées lors des séminaires de méthodologie.

Il convient de distinguer les dossiers destinés à clore un parcours en M1, et ceux qui sont destinés à préparer la rédaction du mémoire plus important de M2 (à discuter avec le directeur de recherche en fonction du profil de l'étudiant et du sujet).

Dans le premier cas, le dossier pourra consister en une synthèse de documents, notamment dans la langue de spécialité, sur un sujet précis ; ou une traduction (intégrale ou partielle) annotée dans le cas d'un travail sur des sources classiques.

Dans le second cas, le dossier devra revêtir un caractère essentiellement propédeutique et méthodologique, et prendre en compte une ou plusieurs des formes du travail de recherche suivantes :

- formuler une problématique : une question, son importance dans son propre cheminement personnel, ses enjeux, le mode d'approche méthodologique et disciplinaire (historique, littéraire, anthropologique, sociologique, etc.) ;
- élaborer un plan qui permette d'articuler les éléments de réponse à la question ;

- dresser l'état de la question : faire l'inventaire de ce qui a déjà été fait, écrit, publié sur la question ; autrement dit, lire le plus possible afin de constituer une bibliographie critique ;
- amener les sources nécessaires pour nourrir son propos : informations contextuelles, définition d'un corpus de textes (sources primaires), traduction ou collecte d'autres formes de documentation qui peut également provenir, selon les domaines et les disciplines, d'enquêtes sur le terrain, de questionnaires, etc.

Le dossier de M1 peut ainsi préparer le terrain pour le mémoire de M2, et faire office de projet de recherche présenté pour l'admission en M2 recherche. En cas de changement de sujet après le M1, un projet de recherche montrant les qualités mentionnées ci-dessus devra être joint au dossier d'admission en M2 recherche.

**Attention !** Les mémoires devront comporter la charte suivante :

Je, soussigné(e), déclare avoir rédigé ce travail sans aides extérieures non mentionnées ni sources autres que celle qui sont citées. L'utilisation de textes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, est signalée comme telle. Aucun logiciel de traduction automatique n'a été mobilisé. Ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui.

Je suis informé(e) que mon travail est susceptible d'être contrôlé avec un logiciel destiné à cet effet, avec les conséquences prévues par la loi en cas de plagiat avéré.

### Grille d'évaluation des mémoires de M1

#### I. Qualité de la rédaction : note /20

- Le mémoire est écrit en français. Une part importante de la note est déterminée par la qualité de la rédaction : orthographe, grammaire, précision et richesse du vocabulaire.
- Le mémoire est un travail universitaire : il doit être présenté selon des normes précises, qui concernent le français, le japonais, les citations, la bibliographie, etc.

#### II. Sources et exploitation de la documentation : note /20

- Le master est un master d'études japonaises : **le mémoire doit s'appuyer sur des sources primaires en japonais.**
- Le mémoire est un travail universitaire : l'analyse doit s'appuyer également sur des travaux scientifiques écrits en japonais.

- Toute information doit être référencée : les articles et livres utilisés doivent être cités, selon les normes en vigueur (notes de bas de page...).
- Tous les documents cités doivent être repris en bibliographie. La bibliographie doit absolument suivre les normes.

### III. Plan-méthode : note /20

- Les données doivent être organisées en fonction de la problématique, le plan équilibré.
- Les concepts clefs doivent être définis.
- La qualité de la réflexion est également évaluée.

### **TRADUCTION COMMENTEE**

En M1, il est désormais possible, au lieu de rédiger un mémoire de recherche, de proposer la traduction d'un texte littéraire ou d'un texte académique japonais. Ce travail comporte deux volets : une traduction, et un commentaire.

#### Mémoire avec traduction littéraire :

La traduction et le commentaire devront chacun faire une vingtaine de pages. Le choix du texte se fera en accord avec l'enseignant.e, avec lequel ou laquelle seront discutées les orientations du commentaire.

#### Texte choisi pour la traduction académique :

- Entre 10 et 15 pages (soit une trentaine de pages en français).
- Texte ayant une portée scientifique certaine : présentation de l'histoire d'un champ de recherche (le féminisme après les années de la haute croissance, l'archéologie médiévale, l'étude des images populaires de l'époque d'Edo...), des auteurs importants de ce champ, des concepts centraux, des ouvrages de référence...

#### Commentaire

- Une dizaine de pages.
- Introduire l'auteur : son parcours, ses travaux, son positionnement théorique, des thèses principales, son influence...
- Introduire le texte : statut du texte, dates et lieux de publication, circonstances, intérêt, lacunes.
- Faire ressortir les informations principales concernant le sujet abordé : périodisation, concepts clefs, auteurs importants, institutions concernées...

- Compléter lorsque c'est possible en évoquant les autres approches existantes sur le sujet au Japon.
- Comparer avec les approches françaises, américaines... du même sujet.

#### Traduction

- Justesse dans la transposition du japonais vers le français.
- Qualité du français.
- Précision du vocabulaire choisi, et en particulier des concepts importants pour le champ. Lorsque les concepts utilisés au Japon semblent ne pas correspondre exactement aux concepts équivalents en français (ce qui est le plus généralement le cas), indiquer ces différences : en note pour une question ponctuelle, dans le commentaire quand la question est centrale pour le sujet étudié.
- Autant que possible, donner des précisions en note sur les auteurs, les institutions, les ouvrages cités.

**Attention !** Les traductions commentées devront comporter la charte suivante :

Je, soussigné(e), déclare avoir rédigé ce travail sans aides extérieures non mentionnées ni sources autres que celle qui sont citées. L'utilisation de textes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, est signalée comme telle. Aucun logiciel de traduction automatique n'a été mobilisé. Ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui.

Je suis informé(e) que mon travail est susceptible d'être contrôlé avec un logiciel destiné à cet effet, avec les conséquences prévues par la loi en cas de plagiat avéré.

#### **D. MODALITES ADMINISTRATIVES ET DEPOT DU MEMOIRE**

Le sujet du dossier est choisi en accord avec l'enseignant référent qui en est aussi le directeur (voir la liste des enseignants susceptibles de diriger un dossier au début de cette brochure).

Le mémoire ne fait pas l'objet d'une soutenance pour la spécialité études japonaises. Il est évalué par deux enseignants. Une séance d'explication de note permet d'aider l'étudiant dans son orientation future.

Compte tenu du volume du dossier, et des dates des commissions d'admission en M2 en juin/juillet, la date limite de dépôt sera le 27 mai 2024 pour la première session et le 24 juin 2024 pour la seconde. **Il n'y a pas de soutenance mais une explication de note pour laquelle l'étudiant sera convoqué deux ou trois semaines après le dépôt.**

Les étudiants ne souhaitant pas poursuivre en M2 peuvent soutenir jusqu'à la veille des congés de Noël. Le cas échéant, les (mini)mémoires doivent être déposés avant le 30 novembre 2024.

Le dossier de M1 doit être remis en deux exemplaires imprimés au bureau des Masters. Une version électronique sous forme pdf doit également être envoyée au bureau des Masters, à Mme Erika Mocik ([erika.mocik@inalco.fr](mailto:erika.mocik@inalco.fr)), en mettant en copie Laurent Nespoulous ([laurent.nespoulous@inalco.fr](mailto:laurent.nespoulous@inalco.fr)).

#### **E. EQUIVALENCES**

La maîtrise donne droit à une équivalence de M1. Les étudiants titulaires d'une maîtrise et souhaitant s'inscrire en M2 doivent déposer un dossier de candidature comportant le rappel de leur mémoire, un projet de recherche, une bibliographie, et l'accord d'un directeur.

## F. PROPOSITIONS DE SUJET

Plusieurs enseignants ont décidé de proposer des sujets de dossier afin d'aiguiller les étudiants vers des travaux pouvant intégrer les projets de recherche de l'IFRAE. Choisir l'un de ces sujets c'est avoir la certitude de pouvoir accéder rapidement à un corpus traitable en M1. C'est aussi l'assurance d'avoir des partenaires et des guides dans la communauté de chercheurs gravitant autour de l'Inalco.

### Andro-Ueda Makiko

- L'histoire du *tanka* moderne
- Le *tanka* comme expression de la singularité (le *tanka*-« reportage »)
- La revue littéraire *Myojo*
- Les notions de la littérature et de la poésie chez les auteurs du *tanka* et du haiku

### Jean Bazantay

- Politesse linguistique
- Noms formels (*mono, koto, wake, hazu, etc.*)
- Acquisition du japonais
- Enseignement du japonais

### Estelle Bauer

- Étude d'un manuscrit illustré conservé dans une collection publique française (Bibliothèque nationale de France, musée Guimet, etc) : *Ise monogatari, Saigyô monogatari, Taketori monogatari, un otogi zôshi, etc.* S'adresse en particulier aux étudiants intéressés conjointement par la peinture et la littérature classique.
- Étude d'une œuvre ou une série d'œuvres se trouvant au musée Guimet (paravent, kakemono, peinture bouddhique, etc).
- Étude d'un *emaki* dont une reproduction se trouve dans la série *Nihon no emaki* (plusieurs approches possibles, pas limitées à l'histoire de l'art)
- Les représentations d'accouchements dans les *emaki*
- Étude de la relation entre le texte et les images dans des *emaki* avec dialogues insérés dans les peintures à l'époque de Muromachi ou d'Edo (ex : *Chigo mairi monogatari emaki, Nezumi no sôshi emaki*). Requiert des bases en langue classique.
- Les récits illustrés mettant en scène des animaux anthropomorphisés (exemple : *Jûnirui emaki*).
- Étude du thème des 9 étapes de la décomposition du corps dans la peinture japonaise (d'après les travaux de Yamamoto Satomi).

Christian Galan

- L'évolution des modalités d'entrée à l'université
- L'évolution de la structure et du fonctionnement des *kyôiku iinkai*
- Le concept d'« éducation tout au long de la vie »
- Coût et financement de l'éducation
- Genèse des premiers programmes nationaux d'enseignement de 1872
- Enseignement individuel et enseignement simultané
- L'utilisation des TICE au Japon
- les modes d'évaluation dans le cadre scolaire

Emmanuel Lozerand

- études sur des écrivains et penseurs des ères Meiji et Taishô
- études sur l'histoire du lexique et de la langue des ères Meiji et Taishô
- études sur l'histoire culturelle, sociale et politique des ères Meiji et Taishô
- études sur l'histoire de la cuisine et de l'alimentation
- études sur l'histoire du graphisme
- études sur l'histoire des sciences et des techniques
- études sur l'histoire des pratiques corporelles (sport, hygiène, habillement)
- études sur l'histoire de la sexualité et de l'érotisme
- études sur l'histoire des loisirs (jeux, jardinage, ...)
- sujets farfelus et inclassables

Michael Lucken

*Bijutsu bunka*, revue d'art surréaliste (1938-1940). Copie de la revue disponible. Nombreux documents de première main sur le surréalisme à la MCJP (*Korekushon : Nihon shûrûrearisumu*, 15 vol.) + catalogues et références en français.

Yayoi Nakamura-Delloye

- Connecteurs inter-propositionnels du japonais : たら, なら, ば, と, etc.
- Expressions médiatives : そうだ, ようだ, らしい, etc.



- Expressions potentielles dans les différents dialectes japonais
- Expressions démonstratives (deixis et anaphore)
- Études linguistiques des textes narratifs sur des expressions temporelles, des points de vue, etc.

Gérald Peloux

- littérature de genre (policier, SF, humour, etc.)
- littérature moderniste
- littérature de voyage
- littérature des minorités
- culture populaire

## V. MASTER 2 RECHERCHE

### A. CONDITIONS

Pour un passage en **Master 2 Recherche (M2R)**, l'étudiant devra avoir entièrement validé son M1. Le M2R est surtout recommandé pour les étudiants ayant eu au moins 14/20 à leur mini-mémoire de M1. Un dossier doit être constitué à l'attention de la scolarité.

Les étudiants issus d'autres établissements et souhaitant accéder directement en M2 seront admis, sur avis de la commission d'admission de Master, après avoir justifié d'un diplôme ou niveau équivalent au M1 ainsi que d'une compétence linguistique suffisante. Ils devront d'autre part présenter un projet de recherche. Les étudiants non francophones devront en outre faire la preuve de leur niveau de français. S'ils ne peuvent justifier du niveau C1 en français, ces étudiants devront impérativement suivre des cours de français à l'INALCO.

**NB :** L'ouverture de tous les cours de langue (CAL = UE1) est prévue, mais dans le cas où il n'y aurait qu'un à deux étudiants inscrits, ils seront assurés par un encadrement personnel. En revanche, les séminaires aréaux (UE2) avec moins de trois inscrits ne seront pas assurés. Dans ce cas, le responsable de la spécialité, en accord avec le représentant du département et le responsable de la langue, proposera à l'étudiant une autre possibilité.

### B. LE MEMOIRE DE M2

Il comportera 100 à 150 pages et devra répondre aux exigences suivantes :

L'étudiant devra y montrer l'originalité et l'intérêt du sujet, en faisant le point sur les connaissances acquises (bibliographie raisonnée et critique) le concernant. Il devra y présenter de façon pertinente la documentation disponible (répertoire des sources de première main) en justifiant les critères de sélection, ainsi que la méthode et les moyens de travail auxquels il a eu recours. Le mémoire devra faire état des outils utilisés dans la conception et la construction de l'objet de la recherche à partir du champ épistémologique des études asiatiques. La présentation du mémoire doit être soignée et **obéir aux conventions en vigueur** (cf. brochure distribuée en cours de méthodologie). Le mémoire sera examiné par un jury de trois personnes. La présentation orale du mémoire sera également prise en compte lors de l'évaluation.

Le mémoire de M2 peut, avec accord du directeur, prendre une autre forme (DVD, site...)

### Calendrier

Il est recommandé aux étudiants qui désirent se présenter à la commission de sélection pour les contrats doctoraux de se présenter à la première session. La commission se réunit d'ordinaire fin juin ou tout début juillet.

Les étudiants de M2 ne désirant pas poursuivre leurs études en thèse peuvent soutenir jusqu'au 15 décembre 2024.

NB Trois exemplaires imprimés du mémoire doivent être déposés avant le 30 novembre 2024 au bureau des Masters. Il vous faudra également fournir une version électronique de votre travail en envoyant la version pdf 15 jours avant la date de la soutenance au bureau des Masters, à Mme Erika Mocik (erika.mocik@inalco.fr), en mettant en copie Laurent Nespoulous ([laurent.nespoulous@inalco.fr](mailto:laurent.nespoulous@inalco.fr)). Une fois vos travaux déposés, vous serez recontactés pour organiser la soutenance.

**Attention !** Les mémoires devront comporter la charte suivante :

Je, soussigné(e), déclare avoir rédigé ce travail sans aides extérieures non mentionnées ni sources autres que celle qui sont citées. L'utilisation de textes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, est signalée comme telle. Aucun logiciel de traduction automatique n'a été mobilisé. Ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui.

Je suis informé(e) que mon travail est susceptible d'être contrôlé avec un logiciel destiné à cet effet, avec les conséquences prévues par la loi en cas de plagiat avéré.

## VI. LE « MASTER PRO »

Responsable : Guibourg Delamotte (gdelamotte@inalco.fr)

En dehors des spécialités pro offertes par l'Institut (CIM, développement et coopération), il est possible de suivre un parcours pro en master 2 au sein de la spécialité Études japonaises.

### DEROULEMENT DU MASTER 2 PROFESSIONNEL

*Semestre 1 :*

Dans ce parcours, l'UE2 consiste en :

- Un enseignement obligatoire (3 ECTS) « Aide à la conception du projet professionnel », organisé par Catherine Mathieu.
- Une traduction de cinq pages à choisir en accord avec l'enseignant référent (6 ECTS) en remplacement du séminaire d'initiation à la recherche). La traduction doit être extraite d'un livre non traduit en français et si possible en rapport avec votre projet également. Elle doit être d'une longueur de 5 pages. La traduction devra être rendue au référent **avant le 1er juin**.

Les autres enseignements sont identiques à ceux des parcours « recherche ».

*Semestre 2 :* Un stage et un rapport de stage (24 ECTS, au lieu du mémoire de recherche). Le stage doit durer au moins trois mois. Il peut être réalisé en France ou au Japon. Il est réalisé en concertation avec un référent du département.

Le rapport devra être remis **avant le 1er décembre** en 3 exemplaires (l'un pour votre référent, l'autre pour le relecteur, le 3<sup>e</sup> pour Madame Delamotte).

Attention ! Le rapport de stage ainsi que la traduction devront comporter la charte suivante :

Je, soussigné(e), déclare avoir rédigé ce travail sans aides extérieures non mentionnées ni sources autres que celle qui sont citées. L'utilisation de textes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, est signalée comme telle. Aucun logiciel de traduction automatique n'a été mobilisé. Ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui.

Je suis informé(e) que mon travail est susceptible d'être contrôlé avec un logiciel destiné à cet effet, avec les conséquences prévues par la loi en cas de plagiat avéré.

## VII. LE MASTER 2 « ENSEIGNEMENT DU JAPONAIS »

Responsable : Jean Bazantay (jean.bazantay@inalco.fr)

Mis en place au niveau de la deuxième année de Master, il est destiné aux étudiants pouvant justifier du niveau JLPT N1 en japonais et souhaitant acquérir les bases théoriques et pratiques pour exercer, de façon compétente, le métier d'enseignant de japonais dans les écoles et collèges, associations, écoles de langue, centres culturels, cours particuliers, etc.

Responsables :

M. Jean BAZANTAY (Inalco)  
M<sup>me</sup> Hiroko OSHIMA (U. de Paris)

Conditions de candidature

- Avoir validé **entièrement** l'année de Master 1 ;
  - Avoir un bon niveau de japonais (14 de moyenne au moins sur l'ensemble des modules de langue de Master 1 et le niveau JLPT 1)
  - Pour les étudiants non francophones, avoir un niveau de français égal au moins au C1 du CECRL.
- Parmi les parcours type proposés en Master 1, le parcours enseignement (page 20) correspond le mieux à cette spécialisation en M2, mais les étudiants ayant suivi un autre parcours peuvent également déposer un dossier de candidature.

## VIII. DESCRIPTION DES COURS DE MASTER 2

### A. PREMIER SEMESTRE

#### **UE1 : PRATIQUE AVANCEE DE LA LANGUE 1 ( JAPA410)**

Responsable : Sumikazu Nishio (18h) (JAP5A21A)

Programme : Cours de japonais de niveau avancé. Compréhension orale et écrite / Production orale

Modalités de contrôle des connaissances : contrôle continu intégral + participation obligatoire à la demi-journée de débats en fin de semestre.

Responsable : Hiroko OSHIMA (18h) (JAP5A21B)

Programme : Maîtrise très avancée du japonais, niveau JLPT 1 ou C1 du CECRL. Compréhension et analyse de tous types de textes ;

Etude de la méthodologie, des vocabulaires et expressions techniques nécessaires pour la rédaction de documents académiques en japonais ; analyse des erreurs

Modalités de contrôle des connaissances : contrôle continu + examen final

#### **UE2 : SPECIALISATION AREALE**

#### **PARCOURS RECHERCHE**

**ATELIER DE RECHERCHE M2 (JAP5A02a)**

#### **Intitulé : Méthodologie M2**

**Responsable** Michael Lucken

**Descriptif** Suivi du mémoire et formation à la recherche (3 séances)

**Evaluation** Participation et présentation orale

### **SEMINAIRE DE L'IFRAE**

Responsable : Laurent Nespoulous

Ce séminaire a pour objectif de préparer les étudiant.e.s à exposer la recherche, notamment la leur, en études japonaises, afin de les préparer à la soutenances de mémoire, d'entretien d'obtention de bourse, etc.

La présence à toutes les séances est obligatoire.

Une séance est consacrée à la méthodologie de présentation de la recherche, et les deux autres à l'évaluation des étudiant.e.s.

### **PARCOURS PRO**

**Formation d'aide à l'insertion professionnelle (JAPA521c)**

**Traduction (JAPA521d)**

### **PARCOURS ENSEIGNEMENT**

**Linguistique appliquée et enseignement du japonais 1 : politiques linguistiques & méthodologies (JAPA521e).**

Responsables : Jean Bazantay, Hiroko Oshima

Les enseignements dispensés dans ce séminaire ont pour objectif de fournir des repères théoriques et méthodologiques pour l'enseignement du japonais langue étrangère et la recherche en didactique.

Programme :

1. État des lieux de l'enseignement du japonais en France et dans le Monde ;
2. Panorama des différentes méthodes d'enseignement du japonais et des courants théoriques ;
3. Analyse du CECRL (notions fondamentales) et application au japonais ;
4. Méthodologie de la recherche en linguistique appliquée et en didactique ;
5. La médiation culturelle en cours de langue ;
6. *Course design*: de l'élaboration du programme à la conception d'une séquence didactique.

Les cours seront assurés alternativement par Hiroko Oshima et Jean Bazantay.

Modalités d'évaluation : Contrôle continu

## Bibliographie indicative

- BEACCO, Jean-Claude. 2007. *L'approche par compétences dans l'enseignement des langues*. Paris : Didier.
- CONSEIL DE L'EUROPE. 2001. *Le Cadre européen commun de référence pour les langues*. Paris : Didier.
- COSTE D., MOORE D., ZARATE G. 1998. *Compétence plurilingue et pluriculturelle*. Strasbourg: Conseil de l'Europe.
- GAONAC'H, Daniel. 1998. *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*. Crédif. Paris : Hatier-Didier.
- GERMAIN, Claude. 1993. *Evolution de l'enseignement des langues*. Paris : Clé International.
- MARTINEZ, Pierre. 2012. *La didactique des langues étrangères, Que sais-je ?* PARIS : PUF.
- ROBERT Jean-Pierre, ROSEN Evelyne. 2010. *Dictionnaire Pratique du CECR*. Paris :Editions Ophrys
- 奥村三菜子、櫻井直子、鈴木裕子(2016)『日本語教師のためのCEFR』くろしお出版
- 木村宗男編 (1998)『講座日本語と日本語教育 第15巻日本語教育の歴史』(『講座日本語と日本語教育』全16巻) 明治書院
- 細川英雄 (2002)『日本語教育は何をめざすか』明石書店
- 日本語教育学会 編 (2005)『日本語教育事典 新版』大修館書店

**Compte rendu d'observations de cours et participation aux journées organisées par la MCJP (JAPA521f)**  
Responsables : Jean Bazantay, Hiroko Oshima

## UE3 : SPECIALISATION DISCIPLINAIRE

### SEMINAIRES DE SPECIALITE PROPOSES PAR LE DEPARTEMENT JAPON DE L'INALCO

#### JAPA530a Linguistique japonaise 2

<b>Responsables</b>	M. Antonov, M. Kamiyama, Mme Nakamura, M. Pellard
<b>Descriptif</b>	Ce séminaire vise à donner aux étudiants les outils pour analyser les données des langues du Japon (japonais standard, dialectes, langues ryukyu, langue aïnoue) dans une perspective linguistique. Pour y parvenir, plusieurs disciplines linguistiques seront présentées par les intervenants : la linguistique diachronique/la dialectologie (Pellard), la phonétique/phonologie (Kamiyama), la syntaxe (Nakamura), le japonais ancien, la typologie et la langue aïnoue (Antonov). Le responsable



de chacune des séances (dont le calendrier précis sera fourni avant le début des cours) présentera un état de l'art des travaux dans sa spécialité (en japonais, anglais, français ou, le cas échéant, dans d'autres langues). Le séminaire est ouvert à tous ceux qui s'intéressent à la linguistique et/ou à la description, l'histoire et l'évolution du japonais et de ses dialectes, ainsi qu'au domaine des langues ryukyu, y compris en tant qu'auditeur libre.

**Bibliographie** Voir en cours avec les enseignants  
**Evaluation** Sur dossier (et/ou exposé)

### **Littérature contemporaine**

**Responsable** M Gérard Peloux  
**Descriptif** Le séminaire portera principalement sur la littérature de la seconde moitié du XXe siècle. Cette année, nous nous intéresserons plus particulièrement à l'œuvre protéiforme d'Inoue Hisashi.  
**Evaluation** participation au séminaire, exposé et devoir sur table

### **JAPA530c La question sociale dans l'histoire contemporaine**

**Responsable** Bernard Thomann  
**Descriptif** Le terme de « question sociale » est apparu au début de l'ère Meiji avec la naissance de la société industrielle. Cette transformation a fait l'objet de nombreux débats, liés à la naissance de la sociologie, et de « politiques sociales », qui ont évolué avec le temps.  
Dans la première partie du séminaire seront posés un certain nombre de jalons historiques qui permettront aux participants de bien appréhender cette question. Dans un deuxième temps, les étudiants présenteront un texte en japonais de leur choix parmi ceux qui auront été distribués au début du séminaire.

## Bibliographie

GARON Sheldon, *The State and Labor in Modern Japan*, Berkeley (Calif.), University of California Press, 1987.

GARON Sheldon, *Molding Japanese Minds: The State in Everyday Life*, Princeton (N. J.), Princeton University Press, 1997.

KASZA Gregory James, *One World of Welfare: Japan in a Comparative Perspective*, Ithaca (N. Y.), Cornell University Press, 2006.

KINZLEY Dean W., *Industrial Harmony in Japan: The Invention of a Tradition*, Londres, Routledge, 1991.

MAURETTE Fernand, *Aspects sociaux du développement industriel au Japon*, Études et documents, Série B, 21, Genève, Bureau international du travail, 1934.

NORMAN E. Herbert, *Japan's Emergence as a Modern State: Political and Economic Problems of the Meiji Period*, New York (N. Y.), International Secretariat, Institute of Pacific Relations, 1940.

PONS Philippe, *Misère et crime au Japon du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Gallimard, 1999.

THOMANN Bernard, *La naissance de l'État social japonais. Biopolitique, travail et citoyenneté dans le Japon impérial (1868-1945)*, Paris, Presses de SciencesPo, 2015.

## Evaluation

Présentation orale de textes au cours du séminaire

### JAPA430a Politique nationale et internationale du Japon contemporain

Guibourg Delamotte (Inalco), séminaire ouvert aux M2

### HSSB440a Cultures juridiques d'Asie : diffusion et création

Frédéric Constant (PU, Université de Nice), Justine Guichard (MCF, Université Paris Cité), Isabelle Konuma (PU, INALCO), Pierre-Emmanuel Roux (MCF, Université Paris Cité)

Séminaire ouvert aux M2 (voir présentation p. 29)

## SEMINAIRES DE SPECIALITE PROPOSES PAR LA SECTION JAPONAISE DE L'UNIVERSITE PARIS CITE

### Culture lettrée du Japon prémoderne

**Responsable** M Daniel Struve (Université Paris Cité) et M Mathias Hayek (EPHE)

**Descriptif** Ce séminaire a pour objectif d'étudier les représentations du monde, de l'histoire et de la société élaborées par les élites lettrées de l'époque des Tokugawa (17e-19e), et transmises par les nombreuses productions manuscrites ou imprimées.

**Programme 2024-2025 :** Le séminaire sera consacré cette année à l'étude de textes produits au XVIIe siècle à la frontière entre la fiction et le documentaire. Il s'agira d'observer comment des auteurs issus des milieux bouddhiques ont contribué à l'élaboration d'un nouveau média en langue japonaise vernaculaire, visant à la fois à l'édification et au divertissement d'un public essentiellement urbain.

On se concentrera en particulier sur かなめいし (La Pierre d'arrêt), une chronique fictive d'un tremblement de terre ayant touché la capitale (Kyôto) en 1662 rédigée par Asai Ryôï 浅井了意 (?-1691), moine de la secte amidiste de la Véritable Terre Pure (Jôdo shinshû 浄土真宗), un des auteurs majeurs de la seconde moitié du 17e siècle. La connaissance de la langue classique est conseillée, mais non indispensable.

**Bibliographie indicative :** Asai Ryôï 浅井了意, かなめいし, Tokyo, Shôgakukan (新編日本古典文学全集, 64), 1999, Moretti, Laura, *Pleasure in Profit: Popular Prose in Seventeenth Century Japan*, New York, Columbia University Press, 2020).

**Évaluation :** Assiduité et Contrôle continu (traductions mises au propre à préparer pour chaque séance + compte rendu des séances)

### Littérature moderne et enjeux contemporains

**Responsable** Mme Marianne Simon-Oikawa

**Descriptif** L'adaptation dans tous ses états

La vie d'une œuvre littéraire ne se limite pas à la lecture de son texte. Son adaptation au cinéma ou en bande dessinée lui apporte de nouveaux publics, en même temps qu'elle transforme la manière dont elle est perçue. *Le pavillon d'or* de Ichikawa Kon, ou *La chaise humaine* de Itô Junji réinterprètent à leur manière l'œuvre de Mishima Yukio et de Edogawa Ranpo. On a souvent coutume d'analyser la transposition d'un texte dans un médium visuel (ou l'inverse) en termes de fidélité ou de trahison. De manière plus fructueuse, on peut aussi considérer que tout changement de médium s'accompagnant de profondes mutations, la nouvelle production constitue une création à part entière. Le séminaire se donne pour objectif de réfléchir à la notion d'« adaptation », à partir d'un ensemble de textes théoriques (en français, en anglais et en japonais) abordant cette

notion de manière critique, et d'œuvres de la littérature japonaise moderne et contemporaine réinterprétées en manga, au cinéma, à la télévision ou encore dans les jeux vidéo.

**Bibliographie indicative:**

Francis Vanoye, *L'adaptation littéraire au cinéma*, Armand Colin, 2022

Linda Hutcheon, *A theory of Adaptation*, Routledge, 2006

Jacques Dürrenmatt, *Bande dessinée et littérature*, Classiques Garnier, 2013

Jan Baetens, *La novellisation*, Les Impressions nouvelles, 2008

Des lectures complémentaires conseillées seront mises sur Moodle à la rentrée.

**Évaluation :** un exposé sur l'adaptation d'une œuvre littéraire (50 %), la présentation d'un texte théorique sur la question de l'adaptation (40 %), assiduité et participation (10 %)

## Sociologie du Japon contemporain 2

**Responsable** M. César Castelvi (Université Paris Cité)

**Descriptif** Société et espaces publics

L'objectif de ce séminaire est de réfléchir aux transformations des espaces de prises de parole et de contestations dans le Japon contemporain. Alors que les médias traditionnels (journaux, magazines et télévision) ont longtemps joué le rôle de gate-keepers pour l'accès à la dénonciation d'un problème, la diffusion des technologies numériques a profondément modifié l'accès à la parole publique, en permettant théoriquement à toutes les personnes qui le souhaitent de s'exprimer. À travers l'analyse de plusieurs mouvements sociaux aussi bien progressistes que conservateurs qui ont marqué la société japonaise depuis les années 2010, le but sera de comprendre quelles sont les nouvelles stratégies de communication mise en place par les divers groupes lancés dans des actions de revendication ou de dénonciation de problème public. Un regard particulier sera accordé aux discours critiques à l'encontre des médias traditionnels.

Connaissances préalables en sociologie appréciées.

**Bibliographie :**

Cardon Dominique, *Culture numérique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2019 ; Chiavacci David et Obinger Julia (eds.), *Social Movements and Political Activism in Contemporary Japan: Re-emerging from Invisibility*, London, Routledge, 2018 ; Ferron Benjamin, Émilie Née et Claire Oger (dir.), *Donner la parole aux « sans-voix » ? Construction sociale et mise en discours d'un problème social*, Rennes, PUR, 2022 ; François Bastien et Neveu Érik, *Espaces publics mosaïques: acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, PUR, 1999 ; Hanada Tatsuro, « Can there be a Public Sphere in Japan ? », *Review of media, information and*

*society*, 1997, vol. 2, p. 1-23 ; Hayashi Kaori, « The Silent Public in a Liberal State: challenges for Japan's journalism in the age of the Internet » dans Yōichi Funabashi et G. John Ikenberry (eds.), *The Crisis of Liberal Internationalism: Japan and the World Order*, Brookings Institution Press., s.l., 2020, p. 325-358 ; Neveu Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2023 ; Paquot Thierry, *L'espace public*, 3e éd., Paris, La Découverte, 2024 ; 伊藤昌亮, 『炎上社会を考える : 自粛警察からキャンセルカルチャーまで』, 東京, 中央公論新社, 2022 ; 林香里, 『メディア不信 — 何が問われているのか』, 東京, 岩波書店, 2017, 256 p.

**Évaluation : Contrôle continu (participation active au séminaire, exposé et travaux écrits)**

#### **UE4 : METHODOLOGIE, OUTILS ET OUVERTURE**

##### **PARCOURS RECHERCHE**

**Participation aux travaux de recherche** (aide aux colloques, séminaires, interprétariat...) (JAPA541A)

Les étudiants de M2 sont invités à faire valider leur module libre en participant, au premier ou au second semestre, à des activités scientifiques organisées par l'IFRAE. Ceci constitue pour eux un moyen unique de découvrir le monde de la recherche et de rencontrer des spécialistes de leur domaine, voire d'établir des contacts utiles pour la suite de leur cursus.

Pour des propositions concrètes, consulter le site et discuter avec le directeur de recherche.

ou

**Validation d'un séminaire choisi librement dans l'offre Inalco ou à l'extérieur** (attention l'intitulé du séminaire ne figurera pas sur le relevé de notes) (JAPA541A)

##### **PARCOURS ENSEIGNEMENT / PARCOURS RECHERCHE**

**Cours de préparation à l'agrégation de Japonais** (selon ouverture du concours) (JAPA541B)

Validation sans note

ou

**Entraînement à l'épreuve de composition du CAPES** (JAPA541C)

Responsable : Benjamin Giroux

Comme l'intitulé du cours l'indique, les candidats au CAPES de japonais prépareront dans ce cours l'épreuve de composition.

## B. SECOND SEMESTRE

### PARCOURS RECHERCHE

SEMINAIRE DE SPECIALITE PROPOSE PAR L'INALCO

**Attention** : pour les séminaires mutualisés avec le M1, se reporter au M1.

#### Civilisation du Japon classique

**Responsable** Mme Estelle Bauer

**Descriptif** « Culture matérielle de la diplomatie : les paravents offerts par le *bakufu* à la Corée et aux pays européens (XVII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> s.) »  
Entre 1619 et 1860, le *bakufu* envoie plus de 200 paires de paravents à la Corée et aux pays européens dans un cadre diplomatique. Leurs thèmes constituent une sorte d'inventaire des possibilités offertes par la peinture officielle : littérature japonaise, faits héroïques de l'histoire du Japon, sites fameux, fleurs et oiseaux, etc. On étudiera cet ensemble à partir de sources écrites et de reproductions des œuvres ayant subsisté, et on fera des comparaisons avec les peintures servant de cadeaux et circulant parmi les élites à la même période.  
Pour en savoir plus, les étudiants intéressés peuvent contacter par mail la responsable du séminaire.

**Bibliographie** SAKAKIBARA Satoru 榊原悟, *Bi no kakehashi. Ikuoku ni tsukawasareta byōbu tachi* 『美の架け橋 異国に遣わされた屏風たち』 (*A Bridge of Beauty : Folding Screens Sent Abroad*), Tōkyō, Perikansha ぺりかん社, 2002, 362 p.

**Evaluation** Participation au séminaire, un exposé et une version écrite à la fin du semestre.

#### Littérature japonaise moderne

**Responsable** M. Emmanuel Lozerand

**Descriptif** Lecture, analyse stylistique et traduction de textes en prose des ères Meiji et Taishō.  
Lecture et traduction des Lettres de Londres de Natsume Sōseki.

## **Bibliographie**

**Evaluation** Travail de traduction et d'analyse à réaliser à la maison. Note de participation.

### **JAPB430a Education et société dans le Japon contemporain**

Christian Galan (Univ. Toulouse/Inalco), séminaire ouvert aux M2

### **JAUB430a Histoire et sociologie des croyances et des savoirs**

Matthias Hayek (Université Paris Cité), séminaire ouvert aux M2

#### **C. SEMINAIRES EXTERIEURS**

SEMINAIRES proposés par l'EPHE, Master en Sciences historiques, philologiques et religieuses

Voir le site : <https://www.ephe.psl.eu/ecole/presentation-de-l-ephe>

### **Anthropologie du fait religieux au Japon : les pratiques objets votifs dans la culture populaire**

Jean-Michel Butel (voir présentation dans la brochure)

### **Les transformations de la mise en images du *Roman du Genji* dans le Japon du XVII<sup>e</sup> siècle**

Lundi 11h – 13h (16 octobre 2023 – 10 janvier 2024)

Estelle Bauer (voir présentation dans la brochure)

#### **SEMINAIRES EXTERIEURS PROPOSES PAR L'EHESS**

EHESS, boulevard Raspail, Paris. Voir le site <http://www.ehess.fr>

## PARCOURS ENSEIGNEMENT

### **Linguistique appliquée et enseignement 2 : supports pédagogiques & pratiques de classe (JAPB511d)**

Responsables : Jean Bazantay, Hiroko Oshima

Ces travaux dirigés de didactique ont pour objectif d'initier les étudiants à l'enseignement des compétences langagières (compréhensions orale et écrite, expressions orale et écrite) et à la conception de matériel pédagogique. Des ateliers consacrés à l'analyse de manuels, l'évaluation, l'enseignement du vocabulaire et des *kanji* seront également proposés.

Un encadrement personnalisé sous forme de conseils individuels pour accompagner les étudiants lors de leur stage et d'aide à la rédaction du mémoire sera également offert. Les cours seront assurés alternativement par Hiroko Oshima et Jean Bazantay.

Modalités d'évaluation : Contrôle continu (exposés et travaux écrits)

#### **Bibliographie indicative**

BESSE H. 1985. Méthodes et pratiques des manuels de langue. Paris : Didier.

BESSE H., PORQUIER R. 1984. Grammaire et didactique des langues. Paris : Credif-Hatier.

BORG S. 2001. La notion de progression. Paris : Didier.

DELATTRE G. 1966. « Les différents types d'exercices structuraux ». *Le français dans le monde*, 41, 12-21.

GUICHON N. 2012. Vers l'intégration des TIC dans l'enseignement des langues. Paris : Didier.

HUVER E, SPRINGER C. 2011. *L'évaluation en langues*, Paris : Didier.

今井新悟 (2018) 『日本語教育入門』 ASK

国際交流基金 『日本語教授法シリーズ』 (第1巻～14巻) ひつじ書房

日本語教育学会 編 (2005) 『日本語教育事典 新版』 大修館書店

#### **Exercice pratique (*mogi jugyô*) (JAPB511e)**

#### **Mémoire (JAPB511f)**

D'une longueur de 80 à 100 pages, le mémoire explorera une thématique liée à la didactique du japonais. Après un cadrage théorique général, il rendra compte d'une recherche-action ou d'activités pédagogiques mises en place par l'étudiant.

## SEMINAIRES EXTERIEURS PROPOSES PAR LE MUSEE DU QUAI BRANLY

Le programme sera ultérieurement communiqué



## IX. PARTIR AU JAPON EN MASTER

Voici la liste des bourses et aides financières proposées par notre département ou par d'autres instances, afin de vous encourager à aller étudier au Japon ou à aller étudier sur le Japon à l'étranger.

### A. BOURSES D'ETUDES

- ***Bourses de recherche du ministère japonais de l'Éducation nationale (MEXT) :***

Le ministère japonais de l'Éducation offre sur concours des bourses aux étudiants de nationalité française qui souhaitent poursuivre leurs études dans une université japonaise.

***Niveau M1 ou plus***

Dossier téléchargeable sur le site de l'Ambassade du Japon : avril

Départ : avril ou octobre de l'année suivante

Durée : 18 ou 24 mois

Attention : mesures exceptionnelles dues au Covid 19, les délais ci-dessus ont été décalés de plusieurs mois, consulter :

[https://www.fr.emb-japan.go.jp/itpr\\_fr/bourse-etudes-recherche.html](https://www.fr.emb-japan.go.jp/itpr_fr/bourse-etudes-recherche.html)

- ***Bourses d'études offertes par les universités japonaises :***

Les universités japonaises citées ci-dessous accueillent, dans le cadre d'une convention signée avec l'INALCO, une vingtaine d'étudiants sans frais de scolarité et, pour certaines, avec possibilité de bourse de plusieurs types : bourse du ministère de l'Éducation nationale (MEXT), bourse du JASSO (organisation semi-gouvernementale) ou bourse d'université.

Une réunion d'information sur les échanges internationaux a lieu tous les ans juste avant les vacances de la Toussaint. Les étudiants intéressés doivent constituer un dossier de candidature. Sélection sur dossier et entretiens.

#### **Calendrier pour la sélection des dossiers :**

- ✓ Fin octobre : réunion d'information sur les échanges internationaux (explications et consignes pour la constitution du dossier de candidature).
- ✓ Fin novembre : dépôt des dossiers de candidature
- ✓ Décembre : sélection par la commission des RI du département Japon (sur dossier et par entretien), et publication des résultats.
- ✓ Janvier/juillet : constitution des dossiers (demande de bourse, demande d'admission) auprès de l'université japonaise à laquelle l'étudiant sera envoyé.

## B. LISTE DES UNIVERSITES

- Université Sophia (Tokyo) : 2 places, possibilité de bourse MEXT/Jasso, L3/M1/M2
- Université d'Etat de Kyûshû (Fukuoka) : 2 places, possibilité de bourse Jasso, L3/M1/M2
- Université Meiji (Tokyo) : 1 place avec la bourse de Heiwa-Nakajima, L2 : 1 place, possibilité de bourse JASSO ou d'université, L3/M1/M2
- Université Préfectorale d'Ôsaka (Osaka) : 2 places, possibilités de bourses JASSO, L3/M1/M2
- Université Rikkyô (Tokyo) : 2 ou 3 places, possibilité d'une bourse, L3/M1/M2 (Jasso ou bourse d'université pour L3, puis MEXT pour M1)
- Université Tôkyô Gaigo (Tokyo) : 2 places, possibilité de bourse MEXT/Jasso, L3/M1/M2
- Université Waseda (Tokyo) : 1 ou 2 places, possibilité de bourse, L3/M1/M2
- Université Keiô (Tokyo) : 1 place, possibilité de bourse, L3/M1/M2
- Université Dôshisha (Kyoto) : 1 place, possibilité de bourse, L3/M1/M2
- Université de Kyôto : 1 ou 2 places, pas de bourse, L3/M1/M2
- Université du Tôhoku : 1 ou 2 places, possibilité de bourse Jasso, L3/M1/M2
- Université Nanzan : 1 place, pas de bourse, L3/M1/M2
- Université Nagoya : 1 place, pas de bourse, L3/M1/M2
- Université de Kôbe : les étudiants postulent dès le début de leur M1 (date limite d'envoi des dossiers 15/11) pour partir dès leur M1 (mars) et en M2 (retour 1er février).

## C. AIDES FINANCIERES A LA MOBILITE (cursus intégré dans une université ou stage en entreprise)

- Bourses de **400€/mois** dans une limite de 9 mois accordées **très prioritairement** aux boursiers sur critères sociaux (pendant l'année de mobilité) et, en fonction de la disponibilité des crédits, aux étudiants dont les foyers n'excédant pas un niveau modeste de quotient familial (niveau exact non connu au moment de l'ouverture de la campagne, mais généralement < 15-18 000€)
- Niveaux éligibles : L2 ~M2
- Mécanisme de candidature : la demande d'aide financière se fait en même temps que les candidatures à la mobilité internationale, sur le même formulaire dématérialisé (lien non disponible à cette date, il sera envoyé après l'ouverture de la campagne en septembre)

- Contact : mob-out@inalco.fr

#### *Aide aux Masters à la mobilité internationale (recherche sur le terrain)*

Aide attribuée aux étudiants inscrits en M1/M2 pour faciliter leur séjour-étude sur le terrain.

Se renseigner auprès du bureau des masters **dès le mois de novembre de l'année universitaire concernée.**

D'autres institutions, notamment l'EFEO propose également des bourses auxquelles les étudiants de l'Inalco peuvent postuler.

#### *Aide au voyage de l'INALCO*

Aide attribuée aux étudiants souhaitant effectuer un voyage de perfectionnement linguistique ou d'études pendant l'été. Peuvent bénéficier de cette aide les étudiants qui n'ont pas ou peu séjourné au Japon.

Chaque année, une vingtaine d'étudiants de notre département bénéficient de cette aide (environ 800 euros).

Dossiers disponibles **début janvier** sur le site web de l'Inalco. Vous pouvez contacter Mme Anny Pang au bureau 3.49 (01 81 70 70 17).

Aide au séjour linguistique d'été (par la Fondation pour l'étude de la langue et de la civilisation japonaises sous l'égide de la Fondation de France)

Réservée aux étudiants ayant un projet d'étude linguistique en liaison avec un organisme reconnu.

Dossier à retirer à la Fondation de France vers janvier.

### **D. ÉTUDIER EN EUROPE, AILLEURS QU'EN FRANCE**

#### **Programme ERASMUS**

Dans le cadre de ce programme, les étudiants peuvent partir suivre des cours dans une université européenne.

La durée de la mobilité varie de 3 mois à une année universitaire.

Les étudiants concernés sont ceux qui sont inscrits à l'INALCO, au minimum en L2 et jusqu'à la thèse incluse.

Retrait et dépôt des dossiers : janvier/février pour l'année universitaire suivante.

*Se renseigner auprès du bureau des mobilités Erasmus*

## X. REGLES DE VALIDATION POUR LES ETUDIANTS QUI PARTENT AU JAPON

### A. ÉTUDIANT QUI PART AU DEBUT DE SON M1

**Responsable du bureau des masters LLCER :** Mme Erika Mocik, bureau 3.48, 01 81 70 11 39  
[erika.mocik@inalco.fr](mailto:erika.mocik@inalco.fr)

Cours de langue : l'étudiant doit effectuer ses inscriptions **administrative et pédagogique** à temps, (perfectionnement, version, thème, textes spécialisés).

Les étudiants de master en échange peuvent décider de valider les UE1 et 2 (pratique avancée de la langue) sans note ou avec 14/20.

1. La décision ne peut pas être prise avant la note du mini-mémoire ;
2. Une fois le mini-mémoire évalué, l'étudiant contacte le secrétariat **uniquement s'il souhaite renoncer à la note de 14/20**. Le cas échéant, les matières de langue seront validées sans note. En cas d'abandon, il obtient 14/20.
3. En cas de redoublement, les matières de langue seront marquées ABI, ce qui permettra à l'étudiant de décider l'année d'après dans les mêmes conditions, soit après l'obtention de la note du mini-mémoire.

JASSO : l'université demande le bulletin de notes à la fin de la première année. Les étudiants concernés devront décider en fin d'année s'ils demandent une validation sans note.

Méthodologie : Les étudiants en échange sont exemptés d'examen pour ce cours. La note qui leur sera attribuée sera celle obtenue pour le mémoire. Il est par contre fortement conseillé de télécharger et lire la brochure distribuée en cours :

<http://www.japethno.fr/spip.php?article31>

Celle-ci procure toutes les informations nécessaires pour la bonne rédaction d'un mémoire, selon les normes académiques. Normes qu'il est indispensables de suivre.

Pour plus d'informations, ne pas hésiter à contacter les enseignantes : [noemie.godefroy@inalco.fr](mailto:noemie.godefroy@inalco.fr) / [naoko.partiot@inalco.fr](mailto:naoko.partiot@inalco.fr)

Séminaires :

#### **IMPORTANT :**

- L'étudiant doit choisir son directeur de recherche et le contacter avant de partir en septembre.
- L'étudiant doit effectuer ses inscriptions **administrative et pédagogique** en choisissant **trois séminaires** en France, même s'il compte opter pour la validation des séminaires au Japon.

Il a ensuite le choix entre les solutions suivantes :

1) validation du cursus japonais

L'étudiant peut valider un ou plusieurs des séminaires qu'il suit en master dans son université d'accueil. **Ces séminaires doivent être choisis en fonction du sujet du mini-mémoire du M1, en accord avec son directeur de recherche en France.**

2) validation du cursus français à distance

Il est également possible de valider un ou plusieurs séminaires organisés en France (INALCO, Université Paris Cité, ou autres selon les séminaires choisis). L'étudiant doit pour cela contacter les enseignants français concernés afin de leur demander s'il accepte ou non, et s'il accepte, la procédure à suivre.

Ce contact doit se faire **avant le 15 novembre, sous la responsabilité de l'étudiant.**

Si l'étudiant suit majoritairement **des cours intensifs de japonais**, ceux-ci ne sont pas considérés comme séminaires de master.

Pour **toutes les notes obtenues en séminaire dans l'université d'accueil et qui veut valider ces séminaires par équivalence**, l'étudiant doit demander au bureau de la scolarité de cette université d'adresser à Isabelle Konuma le certificat des notes à la fin de chaque semestre japonais (**fin mars et fin juillet/début août**). Isabelle Konuma, responsable de la spécialité, signera un formulaire d'équivalence (à retirer au secrétariat) en concertation avec le directeur de recherche de l'étudiant. Les séminaires seront alors validés par équivalence, les résultats japonais ne seront pas convertis en notes numériques.

Séminaire commun à tous les masters de l'INALCO, organisé au Quai Branly (ancien « module Libre »)

Les étudiants en sont dispensés.

Mini-mémoire :

Dépôt du sujet de M1 (un formulaire est téléchargeable sur le site et disponible au secrétariat, bureau des masters) : à la mi-novembre. Attention : le formulaire doit être signé par le directeur de recherche.

Dépôt du mini-mémoire : la date limite de remise des mini-mémoires est le **lundi 26 mai 2025 pour la première session** et le **lundi 23 juin 2025 pour la seconde session**. Les étudiants ne désirant pas poursuivre leurs études en M2 peuvent, avec l'accord de leur directeur, rendre leur mini-mémoire jusqu'au 28 novembre 2025

Deux exemplaires imprimés du mémoire doivent être déposés au bureau des Masters. Une version électronique sous forme pdf doit également être envoyée au bureau des Masters, à Mme Erika Mocik (erika.mocik@inalco.fr), en mettant en copie Laurent Nespoulous (laurent.nespoulous@inalco.fr) .

Les étudiants seront convoqués (15 à 20 minutes par étudiant) afin que leur soient communiquées les appréciations des enseignants sur leur mini-mémoire. Les étudiants qui ne pourront être en France à ce moment-là en raison de leur séjour au Japon pourront être dispensés de cette séance d'explication.

L'étudiant pourra ainsi valider son M1 « études japonaises ». En contrepartie, il se doit d'avoir validé l'intégralité de L3 avant de partir pour le Japon.

### **B. ÉTUDIANT QUI PART EN M2**

Il existe deux cas de figure selon la durée des études au Japon : un an ou un an et demi (bourse MEXT Recherches). Dans les deux cas, il est plus raisonnable que l'étudiant consacre 2 ans à faire son M2.

Si toutefois l'étudiant souhaite terminer son M2 en un an, il devra valider **trois séminaires** en choisissant l'une des solutions suivantes.

1) Validation du cursus japonais

L'étudiant valide les trois séminaires dans son université d'accueil.

**Ces séminaires doivent être choisis en fonction du sujet de son mémoire de M2, en accord avec le directeur de recherche en France.**

2) Validation du cursus français à distance

L'étudiant valide les trois séminaires en France. Pour cela, il doit contacter les enseignants responsables des séminaires choisis (INALCO, Université Paris Cité ou autres selon le cas) afin de leur demander s'ils acceptent ou non, et s'ils acceptent, la procédure à suivre.

Ce contact doit être pris **avant le 15 novembre**, et sous la responsabilité de l'étudiant.

3) L'étudiant combine ces deux solutions.

Séminaire de l'Ifrae : consulter le site internet puis contacter M. Nespoulous.

Dépôt du mémoire à la première (**lundi 26 mai 2024**) ou à la seconde session (**lundi 23 juin 2024**).

Trois exemplaires imprimés du mémoire doivent être déposés au bureau des Masters. Si cela n'est pas possible, il faut contacter Laurent Nespoulous. Une version électronique sous forme pdf doit également être envoyée au bureau des Masters, à Mme Erika Mocik (erika.mocik@inalco.fr), en mettant en copie Laurent Nespoulous.

L'étudiant pourra ainsi valider son M2. En contrepartie :

- il doit avoir validé l'intégralité de son M1 ;

**Pour toutes les notes obtenues en séminaire dans l'université d'accueil et qui veut valider ces séminaires par équivalence**, l'étudiant doit demander au bureau de la scolarité de cette université d'adresser à Laurent Nespoulous le certificat des notes à la fin de chaque semestre japonais (**fin mars et fin juillet / début août**).

## XI. CALENDRIER 2023-2024

Le calendrier de l'année universitaire est consultable sur <https://www.inalco.fr/calendrier-universitaire>

### **Réunion Inalco d'information du master « études japonaises » :**

M1

- Inalco : le mardi 10 septembre 2024 de 12h à 13h, au Pôle langues et civilisations, 65 rue des Grands Moulins (amphi 6)
- Université Paris Cité : le mardi 10 septembre 2024 à 14h00 (salle 226 C, Halle aux Farines, Esplanade Vidal Naquet, 75013 Paris)  
(les étudiants de l'Inalco sont les bienvenus pour faire connaissance de l'équipe pédagogique de l'U. Paris Cité)

M2 :

- Inalco : le mardi 10 septembre 2024, de 13h00 à 14h00, au Pôle langues et civilisations, 65 rue des Grands Moulins (salle 4.07)
- Université Paris Cité : le mardi 10 septembre 2024 à 16h (salle 226 C, Halle aux Farines, Esplanade Vidal Naquet, 75013 Paris)

### **Attention : un décalage peut exister entre le calendrier de l'Inalco et celui de l'Université Paris Cité.**

Début des cours : lundi 18 septembre 2023

Premier semestre : du lundi 16 septembre au 21 décembre 2024 (**pour le master les cours finissent le 14 décembre 2024**)

Vacances d'automne : du 26 octobre au 3 novembre 2024

Vacances de Noël : du 22 décembre 2024 au 5 janvier 2025

Examens du premier semestre : du 6 au 21 janvier 2025

Intersemestre : du 22 au 25 janvier 2025.

Deuxième semestre : du 27 janvier au 17 mai 2025 (pour le master les cours finissent le 10 mai 2025)

Vacances d'hiver : du 23 février au 2 mars 2025

Vacances de printemps : du 13 avril au 27 avril 2025

Examens du second semestre : du 19 mai au 2 juin 2025

Examens - 2<sup>e</sup> session (rattrapage) : du 23 juin au 5 juillet 2025

**ATTENTION** : les étudiants souhaitant s'inscrire en Master à l'INALCO doivent respecter le calendrier des admissions affiché sur le site de l'INALCO (<http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco/master-demande-admission>)